

# JOURNAL

HELVETIQUE

OU

# RECUEIL

DE PIÈCES FUGITIVES DE  
LITTÉRATURE CHOISIE;

*DE PÔESIE, DE TRAITTS  
d'Histoire, ancienne & moderne, de Décou-  
vertes des Sciences & des Arts; de Nou-  
velles de la Republique des Lettres & de  
diverses autres Particularités inter. santes &  
curieuses, tant de Suisse, que des Païs Etran-  
gers.*

DEDIE AU ROI.

A O U T 1 7 4 2.



A NEUCHÂTEL.

DE L'IMPRIMERIE DES JOURNALISTES 1742

1

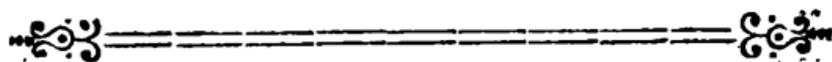


THE  
LIBRARY



JOURNAL  
HELVETIQUE,  
DEDIE' AU ROI.

A O U T 1 7 4 2.



QUATRIEME LETTRE

*A Mr. BOURGUET, Professeur en Philosophie & en Mathematiques, à NEUCHÂTEL, sur divers Points concernant le Culte des Dieux d'Égypte, & en particulier celui d'Isis à Rome.*

MONSIEUR,

J'AI à combattre ici des preuves tirées des Idées des Romains, des Institutions de Romulus, & des Decrets du Sénat de Rome République, par lesquelles Mr. Olivieri a crû établir d'une manière incontestable; que les Dieux d'Égypte n'étoient pas connus, moins encore honorés à Rome dans

#### 4 JOURNAL HELVÉTIQUE

le Siècle de Romulus. Ca été jusqu'ici l'opinion comune des Savans. Nos Jurisconsultes l'ont adoptée. Le Siècle des Empereurs est celui auquel ils ont fixé l'introduction du Culte des Dieux d'Egipste à Rome.\* Cette persuasion, générale, parce qu'elle n'avoit pas encore été contredite ou examinée avec assés de soin, a sans doute empêché Mr. *Olivieri* de s'étendre autant qu'il auroit pû le faire pour la confirmer.

„ Il seroit, *dit il*, très difficile de prouver que les Dieux d'Egipste fussent connus à Rome du tems de Romulus: Et si j'entreprendrois de faire là dessus une ample Dissertation, je prouverois facilement le contraire. Mais voulant reduire à peu d'Observations l'abondance des choses que j'aurois à dire sur ce sujet, je me contenterai de vous faire remarquer, (Mr. *Olivieri* parle à Mr. *Marcello Franciavini*, Jurisconsulte & Patricien d'Eugubio, à qui il adresse son Ouvrage.) „ qu'autant que les Romains furent ennemis du Culte des Dieux Etrangers, qu'ils apelloient *Dii Peregrini*, autant ils furent attachés à leurs anciens Dieux, qu'ils nommoient Dieux de Rome ou de la Patrie, *Dii Romani*, *Dii Patrii*. Pour que vous en soies plei-

„ ne-

\* HEINECC. *Antiq. Rom. Append. Lib. I. Paragr. LXIX. Edit. 2.*

„ nement persuadé, il fufit que vous ob-  
 „ fervez ce que dit Tite-Live vers le mi-  
 „ lieu du Quatrième Livre de la première  
 „ Décade. Il y raconte qu'il s'étoit intro-  
 „ duit à Rome de Nouvelles Divinités &  
 „ des Sacrifices acompagnés de Cérémo-  
 „ nies étrangères: Ce qui engagea le Sé-  
 „ nat à charger les Ediles de prendre foins  
 „ qu'on ne rendit de Culte qu'aux Dieux  
 „ de Rome, & de la manière ufitée dans la  
 „ Patrie: *Animadverterent, ne qui, nisi Ro-*  
 „ *mani Dii, neu quo alio more quam Patrio*  
 „ *colerentur.* Vous verrez à peu près la  
 „ même chose dans le beau comencement  
 „ de la Troisième Décade du même Hif-  
 „ torien. D'où vous tirerez cette confé-  
 „ quence néceffaire, que fi le Culte d'Isis,  
 „ d'Osiris, & de Sérapis, (ces deux der-  
 „ niers Noms ne défignent qu'un même  
 „ Dieu, come l'a doctement prouvé nôtre  
 „ Fabretti dans le Chap. VI. des Inſcrip-  
 „ tions Domestiques. p. 466.) eut été re-  
 „ çû à Rome du tems de Romulus; ces  
 „ Dieux y auroient été regardés come  
 „ *Dieux de Rome*, & honorés constamment  
 „ fur ce pied là. Mais en le ſupofant, que  
 „ répondroit-on à Dion, qui, dans le Li-  
 „ vre XL. de son Histoire, rapporte, que  
 „ tous les Temples de Serapis & d'Isis,  
 „ quoique bâtis par des Particuliers ſimple-

## 6 JOURNAL HELVÉTIQUE

„ ment pour leurs usages , furent démolis à  
 „ la fois par ordre exprès du Sénat , l'An  
 „ 701. de Rome , sous le Consulat de Do-  
 „ mitius Calvinus & de Valerius Messala ?  
 „ *Ac mihi quoque* ( dit Dion ) *id quidem de-*  
 „ *cretum , quod prioris anni exitu , de Serapi , Isi-*  
 „ *deque factum erat , inter prodigia non extré-*  
 „ *mum videtur locum obtinuisse. Eorum Divo-*  
 „ *rum Fana , quæ privatim nonnulli extruxerant ,*  
 „ *Senatus demoliri Jussit :* Notés en bien , je  
 „ vous prie , la raison : *Quòd eos non magno*  
 „ *perè inter Numina numerabat.* En effet ces  
 „ Temples aiant été peu de tems après ré-  
 „ tablis , ils furent de nouveau rasés par  
 „ ordre des Aruspices , à l'occasion d'un cer-  
 „ tain Prodige : *Iterum omnia Tempia Isidis,*  
 „ *Serapidisque demoliri jusserunt :* C'est le mê-  
 „ me Dion qui nous l'assure. Liv. XLII.  
 „ Orus étoit donc très fondé à dire , co-  
 „ me il le fait , dans Macrobe *Saturn. Lib. I.*  
 „ *Cap. 7.* que ce n'avoit été qu'avec beau-  
 „ coup de peine que le culte de Serapis fut  
 „ admis à Rome , quoique les Dieux d'E-  
 „ gipte y eussent dans la suite un grand  
 „ nombre de Dévots , & que tous , jus-  
 „ qu'aux Empereurs mêmes , s'empres-  
 „ sent à leur élever de magnifiques Tem-  
 „ ples. Ainsi le temoignage de P. Victor  
 „ est de peu d'usage pour prouver le con-  
 „ traire , quand il place dans le VI. Quar-  
 „ tier

„ tier de Rome, un Temple dédié à *Apol-*  
 „ *lon* & à *Clatra*, Noms que ces Dieux por-  
 „ tent sur nôtre Bronze; parce que Victor  
 „ décrivoit Rome telle qu'elle étoit de son  
 „ tems, & non come elle se trouvoit du  
 „ tems de Romulus; le premier état de  
 „ cette Ville étant, si je ne me trompe,  
 „ peut-être moins connu dans le Siècle de  
 „ Victor, qu'il ne l'est dans le nôtre. Mais  
 „ qu'est-il besoin de raisonner la dessus,  
 „ puisque Tite-Live declare en termes  
 „ exprès *Lib. I.* que Romulus n'admit au-  
 „ cun Culte étranger, que celui d'Hercule.  
 „ *Hæc tum Sacra Romulus una ex omnibus*  
 „ *peregrina suscepit*: Ou celui de Faunus,  
 „ si nous en croïons Paul Manuce, *De*  
 „ *Légib. Cap. II.*

Voilà, *Monsieur*, tout au long ce que  
 Mr. *Olivieri* croit suffire à sa Cause. Je re-  
 prendrai chaque preuve à part: Il le faut,  
 pour en sentir le fort ou le foible.

Après avoir rempli, come je le pense,  
 ce que ce Savant regardoit ( sans doute  
 parce qu'il n'y avoit pas doné une attention  
 particulière ) come si difficile; je veux dire,  
 la tâche de prouver, que les Dieux d'E-  
 gipte étoient connus à Rome naissante; je  
 passe, sans insister d'avantage là dessus, à  
 examiner la preuve tirée de l'aversion des  
 Romains pour les Dieux Etrangers. Et je

convient, à cet égard, que des Auteurs Romains qui sont parvenus jusqu'à nous, témoignent par tout où ils ont lieu de le faire, une Vénération particulière pour les Dieux de Rome, & du mépris, ou, au moins, de l'indifférence pour les Dieux Etrangers. Mais il y a & des explications à donner, & des distinctions à faire, avant de pouvoir conclure de cette Remarque générale pour les Questions particulières que nous traitons.

Je dis premièrement qu'il y a des explications à donner. Il faut en effet, déterminer le Sens de la Dénomination de *Dieux Etrangers*.

Les Dictionnaires d'Antiquités Romaines qui auroient dû nous apprendre les différentes significations de l'Épithète d'*Etrangers* appliquée aux Cultes & aux Dieux, & comprendre tous ces Sens dans la Définition qu'ils en donnent, ne sont pas assez exacts là dessus. Le plus étendu de tous ces Livres, celui de Pitiscus, ne nous dit autre chose si ce n'est, que les Romains appelloient Dieux Etrangers ceux qu'ils empruntoient des usages des autres Nations.\* Cela n'exprime qu'une des circonstances qui leur faisoit do-

\* *Dii Peregrini, dicebantur quos ex aliarum Gentium institutis amplectebantur, Romani Diction. Antiquit. Vag. Dil.*

mer le Nom. Ils le recevoient aussi pour d'autres raisons.

En effet, de même que la Dénomination d'*Etranger*; *PATRIGRINUS*, appliquée aux Romains, avoit divers Sens, que personne n'a développés aussi exactement que feu Mr. *Sparbeim*;\* quand on parloit des Dieux, on leur donoit ce Nom à plus d'un égard: Savoir, dans le sens ordinaire de ce terme, & dans des sens particuliers aux Romains.

Dans le premier sens, tout Dieu qui n'avoit pas d'abord été adoré à Rome par les Peuples qui formerent cette Ville, fut regardé dans la suite comme Dieu *Etranger*, relativement aux Divinités qu'on y honora dès la fondation. Comme ceux là furent empruntés des autres Nations, la Définition de *Patiscus* leur convient; mais elle ne convient qu'à eux entre tous ceux qui entroient aussi dans la Classe des Dieux *Etrangers*.

Ces étoient, dans un sens particulier aux Romains, & que cette définition ne comprend point, tous les Dieux, dont le Culte, bien que commun à Rome dès l'origine de cette Ville, n'y avoit cependant pas été autorisé come Culte public par le Sénat. Ce  
seul

\* Orb. Rom. Cap. XXII. P. 581.

seul défaut d'approbation formelle du Sénat, les laissoit dans le nombre des Dieux Etrangers; relativement aux Divinités dont il avoit solennellement autorisé le Culte.

Cette dernière formalité ne suffisoit pas même encore pour naturaliser, s'il est permis d'ainsi parler, ces Divinités, & leur doner un Droit de Bourgeoisie si complet, qu'on ne pût plus regarder à aucun égard leur Culte come un Culte Etranger. Il falloit outre cela, que ce Culte se célébrat avec des Cérémonies purement Romaines, & non avec les Cérémonies observées dans le Pais d'où il avoit passé à Rome. Tant que celles ci se pratiqnoient, le Culte de la Divinité qu'elles regardoient, bien qu'autorisé depuis très long tems come culte public, étoit toujours appelé Culte Etranger. Un Passage de Festus apprend cela.\* Les Cultes de Cibèle, de Cérés & d'Esculape, étoient établis à Rome long-tems avant que cet Auteur écrivit; cependant ils portoient encore de son tems le Nom de Cultes Etrangers.

\* *Peregrina sacra appellantur, quæ aut evocatis Diis in oppugnandis urbibus Romam sunt collata, aut quæ ob quasdam religiones per pacem sunt petita ut ex Phrygia, Matris Magnæ; ex Græcia, Cereris; Epidauro, Æsculapii; quæ voluntur eorum more à quibus sunt accepta*  
**FESTUS** Voc. *Peregrina.*

gers. *Cicéron* (a) & *Arnobé* (b) témoignent comme *Festus* (c), que les Cérémonies pratiquées pour le Culte de Cérés, étoient appelées *Cérémonies Grecques*. Elles ne pouvoient même être nommées autrement, puisque les Romains suivirent à leur égard la maxime dont ils ne s'éloignerent jamais en adoptant des Dieux Etrangers : C'étoit de ne rien changer absolument aux Cérémonies de leur Culte, qui s'observoient dans les Lieux d'où ils l'empruntoient. Ainsi, encore sous Tibère, l'on fesoit venir de *Velia* une Prêtresse, qui dirigeoit le Culte de Cérés, de peur que l'ignorance dans laquelle on auroit pû tomber, sur quelque article de ce Culte, ne fit manquer à quelque une des Cérémonies qu'il exigeoit (d). C'est même à cette exactitude scrupuleuse & constante sur les plus petites Cérémonies des Cultes une fois autorisés, que Valère-Maxime attribue l'agrandissement de l'Empire Romain, & la protection dont les Dieux

(a) Neve quem initiantio, nisi ut assolet Cereri, Græco sacro. De Legib. 2. Cap. IX.

(b) Sacra Cereris Matris non quod vobis incognita essent, sed quia patris dante, obtentum est ut Græca dicantur, novitatem ipsam testificantem cognomine. Lib. 2.

(c) Græca sacra Festa Cereris ex Græcia translata. FESTUS v. Græca.

(d) Ne Deo vetusti ritus perita decesset Antistes. VALER. MAX. Lib. 1. Cap. 1.

Dieux le favorisèrent toujours : Imagination dont Tertullien relève bien le ridicule\*

On voit par ces Observations, que les Auteurs, qui ont traité des Antiquités n'ont pas fait assés d'attention à cette dernière raison de la Dénomination de Dieux Etrangers, sans quoi pour faire conoitre ce que les Romains entendoient par là, ils auroient dit, que c'étoient non seulement des Dieux qu'aucun des Peuples qui formèrent Rome, n'adoroit, & qui, bien qu'ils y reçussent, dans la suite, des hommages privés, n'étoient cependant pas reconus par le Senat pour Objets d'un Culte public; mais aussi des Dieux, qui, quoi qu'ils eussent été approuvés, soit par les Rois, soit par le Sénat, & honorés d'un Culte public, ne l'étoient pourtant pas suivant le Rit Romain, mais seulement avec les mêmes Cérémonies que dans les Pais d'où ils avoient été aportés à Rome.

Suivant cette Définition, Isis, à laquelle il est tems que je revienne, n'étoit pas, pour les Romains, une Divinité *Etrangere* dans le première sens: Ils la connoissoient, ils l'honoroiént dès les premiers tems de Rome, quand même cette Ville seroit beaucoup plus ancienne que Romulus. Je crois avoir

\* Apolog. Cap. XXV.

voir avancé là-dessus des présomptions, qui, à défaut de témoignages contraires bien exprès, valent des preuves.

Dion n'avoit donc point ce premier sens dans l'Esprit, quand il écrivoit, que les Romains ne regardoient presque pas Isis & Serapis comme des Divinités. Il ne pouvoit tenir ce Langage, que dans le second & le troisième sens dans lequel on disoit à Rome qu'un Dieu étoit Divinité Etrangère; Savoir, parce que le Senat ne l'ayant pas mise au nombre des Dieux de Rome à qui l'on rendoit un Culte public; ou parce que le Culte de cette Divinité ne s'y célébrait pas selon le Rit Romain, mais avec des Cérémonies toutes étrangères, elle n'étoit proprement pas Divinité pour les Romains; puisque, comme le disoit Tertulien, \*

(a) l'état de chaque Dieu dépendoit de la volonté du Sénat, & que ceux que ce Conseil ne recevoit pas, n'étoient point Dieux.

Et comment, en éfet, *Dion* auroit-il pu parler d'Isis & Serapis dans les termes dont il se sert, s'il falloit les entendre en un sens absolu & à la lettre; cet Historien venant de dire, non seulement que des Particuliers du premier ordre, & en grand nombre,

\* Status Dei cujusque in Senatus æstimatione pendebar. Deus non erat, quem homo consultus noluisse, & nollendo damnasset. Apolog. Cap. XIII.

rendoient à ces Divinités un Culte privé , & leur avoient même bâti plus d'un Temple ; mais aussi que leurs Statues avoient été placées dans le Capitole ?

Voilà ce qu'il y a à répondre à Dion , dont le Passage , entendu come je crois qu'il doit être , ne contient rien d'oposé à mon sentiment. Il pouvoit , en effet , être vrai que le Senat , sous le Consulat de Calvinus & de Messala , fit détruire les Temples d'Isis élevés par des Particuliers , sans sa permission : Il pouvoit être vrai que ces Temples aiant été rétablis contre ce Décret , encore sans l'aveu du Senat , furent démolis une seconde fois par ordre des Haruspices : La raison de ces exécutions pouvoit de plus , être celle qu'en rend Dion , qu'Isis & Serapis n'étoient presque pas regardés come des Divinités , par le Corps du Senat & des Prêtres de Rome : tout cela , dis-je , pouvoit être ainsi , sans qu'il en soit moins vrai , que ces Divinités Egiptiennes étoient reconuës par chaque Individu Membre du Senat , & du College des Haruspices , come par un grand nombre d'autres Habitans de Rome , qui leur rendoient un Culte privé.

La distinction qu'il y a à faire entre cette espèce de Culte , & le Culte public , fera comprendre coment les Romains pouvoient dire , à certains égards , d'une Divinité ,  
qu'elle

qu'elle n'étoit presque pas un Dieu, avoir un Dieu de la Patrie, du País, Indigète, une Divinité Romaine; & à d'autres égards la reconnoître néanmoins come Dieu, mais Dieu Etranger seulement; & l'honorer en cette qualité d'un Culte privé.

C'est de cette distinction dont j'ai voulu parler, quand j'ai dit, qu'il y avoit des distinctions à faire avant de pouvoir conclure, come l'a fait Mr. *Olivieri*, de son Observation générale, à notre question particulière. Si l'on n'a pas présente à l'Esprit la différence que mettoient les Romains entre Culte *Public* & le Culte *Privé*, jamais on n'entendra bien ce que disent leurs Auteurs de relatif à l'un & à l'autre: On y trouvera toujours des contradictions, qui ne sauroient se concilier que par ce moien. Cependant Mr. de Bynkershoek est, si je ne me trompe, le premier, qui en ait fait usage en traitant des Cultes Etrangers.\* Mais suposant aparemment que ses Lecteurs seroient parfaitement instruits de toutes les différences qu'il y avoit entre ces deux espèces de Culte, il ne les raporte pas. Je crois devoir faire ici ce qu'il n'a point fait, surtout ne me rapellant non plus aucun Auteur où ces différences se trouvent rassemblées. Les

\* Dans ses deux Dissertations De Religioni Peregrina.

Les Romains apelloient *Culte Public* celui qui se célébroit aux fraix de la République pour tout le Peuple, pour les Habitans des Montagnes, & des Cantons, pour les Curies, & pour les Chapelles publiques. C'est la définition qu'en donne Festus (a). Labeon en donoit une en termes plus généraux, mais qui revient au même. Le *Culte Public*, *Populacia Sacra*, disoit-il, (b) consiste dans les Cérémonies religieuses que célèbrent tous les Citoyens, & qui ne sont pas particulières à certaines Familles.

On apelloit *Culte Privé*, celui qui se célébroit pour des Individus, des Familles, des Sociétés, & des Confrairies, à leurs dépens (c).

Les privilèges de ces espèces de *Culte* étoient bien différens. Tout ce que les Pontifes consacroient aux Dieux pour le *Culte public*, étoit sacré, hors du Commerce, inviolable par les Loix. Mais les Pontifes ne regardoient pas come *Sacré* ce que des

(a) *Publica Sacra* quæ publico sumptu pro populo fiunt, quæque pro Montibus, Pagis, Curis, Sacellis: FEST. V. *Publica*. Voï. HÉLNECC. Antiq. Append. Lib. II. Paragr. LXX.

(b) *Populacia Sacra* sunt, ut ait Labeo, quæ omnes Cives faciunt, nec certis familiis attributa sunt. FEST. V. *Populacia Sacra*.

(c) *Privata [Sacra]* quæ [pro singulis hominibus, familiis, gentibus fiunt. ID. V. *Publica*.

Particuliers consacroient à quelque Divinité pour leur Culte privé. Le *Lieu*, ni les *Temps* où ces Particuliers célébroient les Cérémonies de ce Culte privé, n'étoient pas sacrés non plus, quoi que ce fussent aussi les Pontifes qui les fixoient. Car l'Autorité de ces Ministres de la Religion s'étendoit sur le Culte privé, come sur le public. Cicéron jugeoit qu'il n'étoit pas moins de l'interêt de l'Etat que de celui de la Religion, que les Pontifes eussent également l'inspection du Culte domestique, & du Culte public. \* Ils l'avoient aussi, à ce que dit positivement Tite Live, en rapportant, que Numa soumit à l'Autorité du Grand Pontife, tous les Cultes tant publics que privés, afin que l'on eut quelcun à consulter, de peur que la négligence de quelque Cérémonie Romaine & la pratique de quelque Cérémonie Etrangere, ne misent du désordre dans la Religion. *Omnia publica privataque sacra Pontificis Seitis Subjicit* (Numa) *ut esset quò consultum plebs veniret, ne quid Divini juris negligendo patrios ritus peregrinosque asciscendo turbaretur.* Passage, qui fait encore bien voir, que les

B

Di-

\* Non solum ad religionem pertinet, sed etiam ad Civitatis statum, ut sine iis qui Sacris publice præsunt, religioni privatae satisfacere non possint. CICERO, de Legib. 2. Cap. XII.

Divinités, qui n'étoient pas honorées à Rome d'un Culte public, n'y étoient pas moins regardées d'ailleurs come des Divinités, puis que le Culte privé qu'elles y recevoient, faisoit aussi partie de ce Droit Divin, dont le Grand Pontife étoit l'Interprète.

Les Fêtes que célébroient les Particuliers à l'honneur de leurs Dieux propres, come il y en avoit dans les Familles *Claudia*, *Æmilia*, *Julia*, *Cornelia* &c. ne regardoient que les Membres de ces Familles. D'autres Familles, d'autres Individus, ne les chomoient point. Les Tribunaux ne se fermoient pas ces Jours là, come les Jours de Fêtes publiques, que tous les Habitans de Rome étoient obligés d'observer; & il n'y avoit de Fêtes publiques que pour des Dieux reconus par le Senat, seul en pouvoir de les ordonner, ou immédiatement par un Décret exprès, ou par des Magistrats à qui il en conféroit l'Autorité.

Toute la Protection que les Loix acordoient au Culte privé, c'est qu'elles ordonnoient qu'il fut conservé dans les Familles. *Sacra privata perpetua manento*, portoit une Loi des Douze Tables. Cicéron pretenoit \* qu'on n'étoit pas moins obligé à con-

fer-

\* Jam ritus familiæ partumque servari, id est, quoniam antiquitas proximè accedit ad Deos, à Diis quasi traditam religionem tueri De Legib. 2. Cap. XI.

Servir ces Cérémonies qu'on tenoit de les Ancêtres, que si on les eut reçues des Dieux mêmes, puis que ceux qui les avoient transmises, étoient assés proches des Dieux pour les avoir reçues de leurs mains. Aussi les Pontifes introduisirent ils des Maximes \* & des Fictions particulières dans leur Jurisprudence, pour prévenir l'extinction de ces Cultes.

Telles étant les différences que les Romains mettoient entre le Culte public & le Culte privé, il est évident que tout ce qu'on trouve dans leurs Historiens ou autres Auteurs, touchant le Culte Religieux, ne doit pas toujours être entendu de ces deux espèces de Culte également. Ils seroient très souvent en contradiction entr'eux, particulièrement sur la liberté, qu'on avoit à Rome, d'honorer les Dieux que l'on vouloit, soit qu'ils fussent du nombre de ceux que le Senat avoit admis, soit qu'ils n'en fussent point.

En effet, vous trouvés en divers endroits de ces Auteurs, qu'il n'étoit pas permis d'honorer, des Dieux Etrangers; ni même de consacrer, sans l'ordre du Peuple, soit Homes, soit Lieux, soit aucune autre chose,

B 2

après

\* Voyés Balduin. in LL. XII. Tab. Cap. 31 & Gravina de Jur Nat. & Gent. & XII. Tab Paragr. LXXII. Romulus même avoit déjà implicitement autorisé ces Maximes. SIGON. de Aut. J. C. R. Lib. 1. Cap. 8.

après la Loi que Q. Papirius, fit faire sur ce sujet. D'autres vous disent qu'il étoit permis de s'assembler pour faire des Actes Religieux, pourvû qu'il ne se fit rien par là, de contraire aux Décrets du Sénat. D'autres enfin suposent manifestement une liberté entière par raport au Culte privé \*. Des Historiens qu'on doit croire bien instruits de ce dont ils rendent témoignage, sur tout quand ils parlent de choses de notoriété publique, & qui interessoient également tous les Ordres d'Habitans de Rome, pourroient ils être en oposition les uns avec les autres sur ces sortes de Faits ? On ne doit le présumer qu'en cas qu'il n'y ait aucun moïen de les concilier; encore, en ce cas là, ne devra t-on pas d'abord conclure que les uns ou les autres, ne méritent aucune créance. Car, peut être que chacun dit vrai par raport au tems dont il parle. Ce tems doit être l'un des des objets de l'attention de qui les veut bien entendre, tout come la distinction des Cultes. Moïennant ces précautions d'une saine Critique, vous verrés, *Monsieur*,

I. Que

\* Voy Mr. DE BYNKERSHOEK, de Relig. peregr. Dissert. 2. où cet illustre Jurisconsulte a raporté de ces semoignages oposés en aparence; mais qui se trouvent tous également véritables, chacun pour les tems auxquels ils appartiennent. Je les examinerai, chacun à part, quand j'en serai aux tems qu'ils regardent.

A O U T 1 7 4 2. 21

10. Que le Passage de Tite Live, employé par Mr. Olivieri come seul suffisant pour décider nôtre Question, ne la décide point. 20. Que les Arrêts du Sénat & les Ordres des Aruspices, ne prouvent rien non plus pour le Siécle de Romulus, ni même pour les trois premiers Siécles de Rome. L'Histoire de ce qui se fit à Rome, par rapport aux Dieux Etrangers en general, & en particulier à ceux d'Egipe, pendant le Règne des Rois, justifiera ces deux Propositions. J'y repondrai en son lieu à chaque article des Objections de Mr. Olivieri. Je suis &c.

LAUSANNE le 4<sup>me</sup>.

A O U T 1 7 4 2. LOYS DE BOCHAT.





## ANECDOTES

### *Sur la Pluie & sur le Tonerre.*

**H**ors d'état de lire tout ce qu'on a écrit sur la Physique, & de fournir aux sçavans des Expériences, je ne me donne point pour Physicien; mais je me suis fait une Loi, d'examiner de près tout ce qui s'offre à ma vuë, & d'en chercher les raisons physiques. Les choses les plus triviales, l'Ombre d'un Moucheron, qui se promène sur la surface de l'Eau, me présentent quelquefois des objets très dignes d'attention, qui pourtant, à force d'être comuns, n'ont peut être pas été assez examinés. Souvent des minucies m'ont fourni des ouvertures pour expliquer certains Phénomènes frapans, d'une manière plus satisfaisante que tout ce que j'ai lu sur ces Matières. Je vai en hasarder un Echantillon, en communiquant au Public les Réflexions que j'ai faites en prenant du Thé. Ce que j'ai remarqué à diverses fois dans ma Tasse, m'a fait naître diverses pensées sur la Pluie & sur le Tonerre, qui peut être paroîtront plus propres à expliquer ces Méteores

téores, que les Hypothèses reçues. Je les  
 donc pour le prix qu'elles me coûtent, &  
 ne serai nullement fâché, si quelqu'un veut  
 bien me détromper, au cas qu'elles soient  
 mal fondées.

Je ne crains point de dire que tout ce  
 que j'ai lû sur ces Matières me paroît très  
 défectueux. A peine puis-je me persuader  
 que de grands Philosophes aient parlé sé-  
 rieusement, quand ils ont supposé que la  
 chute d'une Nuée supérieure sur son infé-  
 rieure, comprimât si fort l'Air & les Ex-  
 halaisons qui se trouvoient entre deux, que  
 les enflamant avec éclat, elle les obligeoit  
 à s'échaper par l'endroit le plus foible, &  
 cela avec tant de violence, que cette flame  
 étoit capable de renverser tout ce qui se  
 rencontroit devant elle, come nous voïons  
 que cela arrive lors que la Foudre tombe.

Quoi ! Un Amas de Vapeurs au travers  
 duquel je passe, sans trouver la moindre  
 résistance, peut-il être supposé d'un tissu plus  
 ferme, que les Parois du plus fort Canon ?  
 Car il est certain qu'on fera plutôt sauter  
 les meilleurs Canons de Bronze, que de  
 venir à bout de comprimer l'Air à un degré  
 tel qu'il puisse pousser la flame avec la for-  
 ce que nous remarquons dans la Foudre.  
 Comment peut-on supposer d'ailleurs, que la  
 Nature ait acordé aux Nuées la propriété

de comprimer l'Air à son plus haut degré, pendant qu'elle refuse à plein cette propriété à l'Eau, qui est tout au moins 13000. fois plus compacte que les Vapeurs ? \* Qu'on jette d'une hauteur un peu considérable une certaine quantité d'Eau, & l'on verra que bien loin que cette Eau, par sa chute, comprime l'Air qui se trouve entre elle & la Terre, l'Air au contraire la divise en un si grand nombre de petites gouttes, qu'elle se convertit & tombe en une espèce de Pluie. Nonobstant cela, vouloir que les Nuées, puissent par leur chute comprimer l'Air au plus haut degré, n'est ce point, s'exposer au même ridicule, que celui auquel s'exposeroit une Personne qui ne pouvant voiturier de l'Eau dans des Sacs s'aviserait de la mettre dans des Filets de Pêcheurs ?

Je sai qu'à cette Hypothèse, on en a substitué une autre beaucoup plus plausible, quand on a dit : Que l'Or fulminant \*\* nous présentoit une image fidèle du Tonnerre : Que l'on ne sauroit disconvenir, qu'il ne s'élève dans  
l'Air

\* Le Docteur NIEWENTYT, Liv. III. Ch. 2.

\*\* L'Or fulminant est une Poudre qui se fait avec de l'Or dissolu dans de l'Eau régale, & qu'on précipite avec de l'Huile de Tartre ; ce qui forme en bas une poussière qui étant desséchée, non sur le Feu, mais au Bain-Marie, ou d'elle même, s'enflame sans l'approche du Feu, mais simplement par une légère chaleur, & cela avec un éclair

l'Air & qu'il n'y voltige des Parties de Nitres, de Tartre & de Soufre, beaucoup plus subtiles que celles qui composent l'Or fulminant, lesquelles venant à se mélanger dans la même proportion, s'alument par une médiocre chaleur, & causent ce bruit éffrayant du Tonerre, qui réfléchi par les Nuées, come par tout autant d'Echos, parvient à nos Oreilles avec ces redoublemens qui suivent le premier éclat: Que la Flame qui le cause, poussée par le Vent qui pour l'ordinaire souffle en ligne oblique, est jettée vers la Terre suivant la même direction; ce qui fait qu'elle touche plutôt les hauteurs que les bas.

Mais dans cette Hypothèse, combien de traits contraires à ce que nous voions de nos propres yeux, contraires encore aux Loix les plus invariables de la Nature! Si les Nuées n'y entrent que come Echos, pourquoi le Tonerre ne gronde-t'il pas aussi fréquemment en tems serain, qu'en tems de Pluie?

Et coment peut on suposer que les Nuées, qui ne sont qu'un amas de Vapeurs très dé-

si violent qu'il l'emporte sur le bruit de la Poudre à Canon. On en fait encore de semblable à moins de fraix: Prenez 3. dragmes de Nitre, la moitié de cette quantité de Tartre avec une Dragme de Soufre pilées & mêlées ensemble. Enfin on en peut faire en mêlant ensemble du Fer & du Cuivre.

déliées, & au travers desquelles les sons passent très librement, soient un Corps capable de réfléchir l'éclat du Tonnerre, avec cette force, avec laquelle il frappe nos Oreilles? Suposer cette propriété dans les Nuées, n'est ce pas aller contre toute les Règles de la Réflexion du Son, qui n'a lieu qu'à la rencontre d'une surface, qui non seulement s'opose à sa route, mais qui de plus est d'un tissu compacte & à ressort, tout autre étant plus propre à l'émousser qu'à le réfléchir?

Placés à une distance suffisante pour que l'Eclair n'éblouisse pas nôtre Oeil, nous voyons distinctement que la Foudre va en serpentant: Ce qui renverse l'Hypothèse, suivant laquelle elle devrait se mouvoir en ligne droite, qui est celle que décrit nécessairement tout Corps qui a reçu son mouvement par l'impulsion d'un autre, à moins que dans son chemin il n'en rencontre quelqu'autre qui l'en fasse dévier: Mais quel Corps ou quelle Raquette peut on suposer en l'Air capable de baloter, tantôt de la droite à la gauche, tantôt de la gauche à la droite, la Foudre, dont la violence est telle que rien ne peut lui résister.

L'Eau, l'Air, en un mot tout Fluide ne peut communiquer à un autre Corps un degré de vitesse supérieur à celui avec lequel

quel il se meut. Comment donc peut-on supposer qu'un coup de Vent donne à la Foudre un degré de vitesse infiniment supérieur à celui avec lequel il se meut ? Je dis infiniment supérieur, car on ne sauroit disconvenir, que si jamais les Vents parvenoient à ce degré de vitesse que nous remarquons dans la Foudre, ce seroit trop peu dire que les Ouragans les plus violens, que nous ressentons aujourd'hui, ne seroient que de légers Zéphirs, en comparaison. Les Rochers même ne seroient que de foibles Digues à y opposer, & d'un premier choc ils seroient renversés de fond en comble.

Enfin n'est ce pas une Loi invariable de la Nature, que tout Corps, qui se meut dans un Fluide, perd sa vitesse à proportion que le poids de sa Masse l'emporte moins sur celui d'une Masse égale du Fluide dans lequel il se meut. Combien donc n'en doit pas perdre à chaque instant, la Flame, qui bien loin de l'emporter en poids, sur l'Air dans lequel elle se meut, est au contraire plus légère ? Par quel nouveau Mécanisme peut-on donc supposer, come on le fait ici, que cette Flame conservera le même degré de vitesse, pendant tout l'espace qu'elle est obligée de parcourir, pour parvenir jusques à nous ? Ne voions nous pas au contraire, que quelque degré de vitesse & de force qu'ait

qu'ait d'abord la Flame, ses effets ne se font pas sentir bien loin ?

Ces Objections me paroissent sans réplique, & par conséquent cette Hypothèse insoutenable. Ne pourroit-on pas en dire de même de tout ce que nous avons sur la formation de la Pluie ? Ces Hypothèses, qui suposent que c'est la grande raréfaction ou condensation dans cette Région froide, qui la fait descendre en Pluie, ne sont-elles point extrêmement hazardées ? Que remarque-t'on dans la Nature, qui établisse cette rarefaction ou condensation d'aucun autre Liquide que de l'Air ? Tout ce que nous voions ne semble-t'il pas au contraire la combattre ? Si l'Eau, par exemple, étoit susceptible de condensation & de raréfaction, n'est-il pas certain que les Couches inférieures d'une grande profondeur d'Eau, pressées par les Couches supérieures, devroient être plus resserrées & par conséquent, dans leurs Volumes, l'emporter en pesanteur sur les Couches supérieures, qui, moins chargées & plus exposées aux Raïons du Soleil, seroient beaucoup moins resserrées, & par conséquent plus légères ? Si cela étoit quoi de plus aisé que de trouver un Corps qui par rapport à sa Masse tint le milieu, entre ces deux extrêmes, & qui par conséquent s'enfonceroit jusques à une certaine profondeur, mais

ne pouroit pas descendre plus bas, parce qu'il y rencontreroit une Couche d'Eau, dont le poids en Masse égale, l'emporteroit sur celui de ce Corps, qui se verroit obligé de nager entre deux Eaux, come l'on parle, tout come l'on verroit qu'un Morceau de Fer, que l'on jetteroit dans un Vase, dont la moitié seroit remplie de Vif Argent & le reste d'Eau, se plongeroit au fond de celle ci & furnageroit sur celui là, parce que le Fer, plus pesant que l'Eau, est par contre plus leger que le Vif Argent.

Or come l'on n'a jamais remarqué rien de semblable dans aucun Liquide homogène; que l'on voit au contraire que tout Corps trop pesant, pour rester au dessus de l'Eau, l'est aussi pour tout autre Lit de cette même Eau, & va nécessairement à fond; tout come tout Corps trop leger, pour rester au fond de l'Eau, l'est aussi trop pour toute autre Couche, & s'élève nécessairement au haut; ne s'ensuit-il pas que l'Eau, non plus que tout autre Liquide, n'est nullement susceptible de condensation, ni de raréfaction?

D'autres ont supposé que l'Air étoit rempli de petites cavitez, ou trous, à travers lesquels les petites parties de l'Eau peuvent passer en montant par la pression de l'Air, qui est à côté, mais que les plus grosses n'y sauroient entrer. Sans compter que ce  
n'est

n'est là qu'une pure conjecture, il s'ensuivroit que ces petites Parties de l'Eau ne pourroient monter qu'à la hauteur à laquelle le poids de l'Air peut soutenir une Colonne d'Eau, qui est environ 32. pieds; & qu'est-ce que de cette hauteur en comparaison de celle où nous voions les Vapeurs s'élever? Mais supposons, que par l'un & par l'autre de ces expédiens, les parties d'Eau puissent s'élever au plus haut degré auquel elles parviennent, comment pouront-elles venir à chef d'y former, je ne dirai pas des Goutes suffisantes pour tomber en Grêle de 6. Onces de pesanteur, come l'on en a vû, ou de deux ou trois Onces, come il en tombe souvent, mais simplement telles que nous voions pour l'ordinaire tomber la Pluie, après quelque grande chaleur? On ne voit rien, ni dans l'une ni dans l'autre de ces Hypothèses, capable de soutenir en l'Air ces petites Parties d'Eau, jusques à ce qu'elles aient eu le tems de se réunir au nombre de 20. millions qu'il en faut au moins pour former une Goute de Pluie: \* Car suivant ces Hypothèses, du moment que deux viennent à se réunir, alors, l'équilibre perdu avec l'Air, elles devront redescendre sans en attendre d'autres, & cela dans une petiteffe telle que 10. Millions de semblables ne formeroient pas une goutte de Pluie, & quel-

\* Le Docteur NIEWENT. Liv. III. Ch. 2.

quelque nombre qu'un aussi petit Corpuscule puisse en rencontrer sur sa route & en traîner avec soi, à peine peut-on concevoir que le tout format une Goute de Serein, bien loin de pouvoir fournir à ces gros Grains de Grêle. Ce n'est donc pas dans ces Hypothèses qu'il faut chercher la formation de la Pluie.

Je vai proposer les conjectures que m'a fourni ma *Tasse de Thé*, qui me paroissent à l'abri de toutes ces difficultés : Si elles le sont de toute autre, c'est ce dont je ne répons pas.

1<sup>o</sup>. Dès que l'on a jetté du Sucre dans une Tasse de Thé, l'on voit, à mesure que le Sucre se fond, des petites Bules s'élever & flotter sur la surface de l'Eau, jusques à ce que se rencontrant avec quelques autres, elles s'acrochent pour ne plus se séparer.

2<sup>o</sup>. Ces Bules ainsi accrochées laissent entr'elles de petites Parois, qui souvent venant à se rompre, de plusieurs n'en forment qu'une, mais plus grande.

3<sup>o</sup>. La manière dont ces Bules sont formées est glüante, car à mesure qu'elles se crévent, elles laissent une espèce de Glu, qui forme come une Croute au haut de la Tasse.

4. J'ai vû fréquemment ces petites Bules,  
par

par le moïen de leurs Envelopes visqueuses, se saisir d'une Pièce de Sucre, & du fond de la Tasse s'élever en haut, où elle surnageoit tant qu'elle restoit accrochée à ces Bules & se précipitoit de nouveau, au moment qu'elle en étoit abandonnée. Ce qui avoit lieu quelquefois sur le champ, d'autresfois un peu après.

Il est vrai aussi qu'il m'est arrivé plus d'une fois d'être frustré dans mon attente, dans le tems que je ne négligeois rien pour voir la chose de nouveau; mais celui qui veut y réussir à coup sûr, n'a qu'à placer sa Tasse sous le Récipient de la Machine du Vuide, & après quelques coups de Pompe, il verra ces Bules élever quelques Pièces de Sucre, ou de tel autre Sel qu'on y aura jetté.

L'on doit inferer de là que deux Corps, dont l'un est plus léger & l'autre plus pesant que le Fluide dans lequel il se rencontre, s'ils viennent à se lier par quelque Matière visqueuse, peuvent composer un Tout plus léger qu'une Masse égale de ce Fluide, qui devra par conséquent y surnager, tant que le tout restera uni: Mais si le lien vient à rompre, alors chaque Corps doit retourner à son lieu, le plus pesant se précipiter, & le plus léger s'élever plus haut.

Le Feu est plus léger que l'Air; la grande

vitesse avec laquelle la Flame y monte en est une preuve incontestable.

L'Eau est par contre plus pesante que l'Air, la chose est sans conteste. L'Eau est remplie d'une Matière visqueuse, qui l'environne de toute part, & qui forme sur la surface une espece de Peau, semblable en quelque manière à celle qui se forme sur de la Bouillie, que l'on laisse refroidir sans la remüer, dont le tissu ne tarde pas à devenir assez fort, pour faire que certains Corps qui sans ce tissu s'y feroient enfoncez, ne font que plier en concavité: Cette Peau se rétablit du moment qu'on retire le poids qui la pressoit: La même chose arivant sur la surface de l'Eau, je conclus que c'est par la même raison. Voiez un Moucheron se camper gravement sur la surface de l'Eau parfaitement calme, il n'y enfonce en aucune manière, cependant il y a un certain poids, qui suivant les Loix de l'Hidrostatique devoit le faire enfoncer dans l'Eau jusques à un degré tel qu'il y ocupât un espace égal à celui qu'ocupe un Volume d'Eau d'un poids égal au Moucheron; ce qui devoit le faire descendre d'autant plus bas que ses jambes sont plus minces. A quoi donc aboutit le poids du Moucheron? C'est à plier cette Peau qu'une Matière visqueuse forme sur l'Eau en six concavitez, suivant le nombre des

pieds sur lesquels il se soutient : Concavitez, qui, par la réfraction quelles font subir aux Raïons du Soleil, forment au fond de l'Eau, six Ombre rondes, dont chacune est plus grande que l'Ombre que forme le Moucheron au milieu des six. Quelle conséquence en tirer, si ce n'est que sur la surface de l'Eau, de même que sur celle de la Bouillie, une Matière glüante y forme une espèce de Peau, dont le tissu est assez ferme pour ne point être rompu par le poids d'un Moucheron, qui agit en six diférens endroits à la fois, & qui n'aboutit qu'à la plier en tout autant de concavités. Je conçois donc que cette partie visqueuse, venant à lier des parties de Feu avec des parties d'Eau, dans une telle proportion que le tout compose un Volume plus léger qu'un Volume égal de l'Air qui nous environne, ce Volume devra s'y élever, & si l'Air, semblable aux autres Liquides, étoit d'un poids égal dans toutes ses Couches, ce petit composé monteroit continuellement, tant qu'il trouveroit de l'Air, parce que la même légéreté, qui lui a fait gagner la première Couche, lui feroit gagner la seconde, & ainsi de suite. Mais une infinité d'Expériences nous font conoître que l'Air augmente ou diminuë de poids, suivant qu'il est plus ou moins presse : D'où il s'ensuit qu'à proportion qu'une Couche d'Air est plus éloignée de la Terre, à proportion

aussi devient-elle plus légère. La chose paroît être prouvé par les Expériences du Baromètre, que Mrs. CASSINI & MARALDY ont fait sur le *Puis de Dome*, Montagne de l'Auvergne. Dès qu'on reconoit cette diversité de pesanteur dans les différentes Couches de l'Air; on n'aura pas de peine de concevoir que le même composé, qui peut s'élever jusques à la 1<sup>re</sup>. 2<sup>de</sup>. & 3<sup>me</sup>. Couche d'Air, parce qu'il sera plus léger, sera obligé de rester à la 4<sup>me</sup>, qui est d'un poids parfaitement égal au sien; ce qui fait que la Matière visqueuse, qui lie les parties de Feu & d'Eau, n'observant pas dans chaque Masse exactement la même dose, ne s'éleve pas aussi à la même, hauteur, mais plus ou moins à proportion que les parties de Feu ou celles d'Eau y dominant.

N'est il pas très naturel que ces petites Masses, envelopées de cette Matière glissante, accrochent toutes celles quelles rencontrent sur leur route, & s'elevent de Compagnie jusques à la Couche d'Air qui répond à son poids? Là, avec une infinité d'autres qui les ont précédées ou suivies, voltigeant deçà & delà, tout autant qu'il s'en rencontre doit, par la glu de leurs Envelopes, s'accrocher pour ne plus se séparer. C'est ainsi que ces petites Masses peuvent grossir insensiblement & devenir visibles, & c'est ce qui

forme la Nuée. Si l'on voit qu'un Quintal de Liège fait également furnager un Quintal de Fer sur l'Eau, qu'une Once de Liège y peut faire furnager une Once de Fer, l'on n'aura pas de peine à concevoir que ces petites MASSES, qui forment les Nuées, en s'acrochant plusieurs ensemble, peuvent grossir extrêmement, sans que leur grosseur les doive faire ni hauffer ni baïffer, tant que la même proportion de parties de Feu & d'Eau, dans laquelle elles se sont élevées, s'y trouve gardée.

Mais si le Lien qui atachoit le Fer avec le Liège, trop foible pour résister aux efforts opposés de l'un & de l'autre, venoit à se rompre, alors le Fer se précipiteroit avec vitesse au fond de l'Eau. De même si les parties d'Eau & de Feu se trouvent rassemblées en quantité suffisante, pour vaincre la ténacité de la Matière visqueuse, qui les lioit ensemble, alors les parties d'Eau n'étant plus atachées avec celles du Feu, qui les soutenoient, suivront leur pente naturelle, & se précipiteront en terre, & c'est ce que nous apellons la Pluie, qui doit tomber plus ou moins grosse, suivant que la Matière visqueuse avoit plus ou moins de ténacité.

Par là on peut aisément découvrir pourquoi la Pluie tombe plus grosse en Eté qu'en

qu'en Hiver ; pourquoi encore les Vents du Sud sont plus propres à la causer que les Vents du Nord : C'est sans contredit parce que toute Matière visqueuse s'attache plus aisément par le chaud, que par le froid, joint à cela que plus une Matière est glissante, plus il faut de chaleur pour l'élever. Ce qui fait que les petites Chaleurs de l'Hiver ne peuvent élever qu'une Matière visqueuse peu glissante ou tenace, pendant que les grandes Chaleurs de l'Été en peuvent détacher de la plus forte & suffisante pour soutenir un beaucoup plus grand poids, & par conséquent un plus grand nombre de ces petites Masses rassemblées, avant que de lâcher les parties d'Eau qu'elles renferment.

On voit tous les jours une expérience également propre à éclaircir & à justifier cette Hypothèse. Jetez les yeux sur le dessous d'un Couvercle, qui couvroit de l'Eau, que l'on a fait bouillir, vous y verrez distinctement les parties d'Eau, que celles de Feu avoient enlevées, s'arrêter au dessous du Couvercle ( parce quelles sont trop grossières pour suivre celles de Feu, qui aiant passé au travers du fond du Vase, n'ont pas de peine à sortir par les pores du Couvercle ) & là s'y coler par la Matière visqueuse qui les avoit tirées aux par-

ties de Feu & y rester suspenduës, jusques à ce que par la jonction de celles qui s'élèvent continuellement, elles viennent à former une Masse, dont le poids triomphe de la ténacité de la Matière visqueuse, qui les soutenoit, & retombent en grosses gouttes, si le dessous du Couvercle est plein & posé horizontalement, ou s'écoulent le long de ses Parois, s'il est d'une autre figure, & se convertissent même en petit Ruisseau, si elles rencontrent un Canal qui les assemblant les conduise à la même issue. Et une preuve que c'est une Matière visqueuse qui les atache de cette manière, c'est que quelque précaution qu'on prenne pour avoir de l'Eau pure & un Vase fort dégraissé, le dessous du Couvercle paroît tout chargé de Graisse, qui ne peut être que cette Matière visqueuse dont l'Eau même la plus claire abonde.

## D U T O N N E R R E.

**L**A formation de la Pluie, une fois développée, il n'est pas difficile de découvrir celle du Tonnerre.

1°. Quelle quantité de parties de Feu, ne faut-il pas qui se rassemblent, pour contrebalancer dans l'Air, par leur legereté, le poids d'une Goute d'Eau, & la tenir suspen-

penduë dans un Liquide qui est 8. ou 900. fois plus leger qu'elle? Et si l'on réfléchit qu'il se soutient en l'Air un Amas d'Eau suffisant, pour que, converti en Glace, il forme des Grains de Grêle du poids de plusieurs Onces, quel prodigieux amas de parties de Feu, pour l'avoir soutenu en l'Air avant qu'il tombat! Cependant ces Grains de Grêle de cette pesanteur, ne sont point des Etres de raison, une partie de nos Montagnes & les environs de Pontarlier, en ont fait il y a quelques Années une triste expérience. Que si nous ne voïons pas tomber des gouttes d'Eau de ce poids, c'est parce que la résistance de l'Air la menuïse en chemin, come nous l'avons établi ci-devant.

2<sup>o</sup>. Ces parties sont tirées d'une infinité de Corps différens, tant durs que liquides. Les sublimations des Chimistes ne nous permettent pas de douter, qu'il ne s'en élève même des Corps les plus durs.

Si donc l'assemblage de certains Corps peut former une Poudre capable de s'enflammer sans Feu, avec un éclat éfroïable, come le fait la Poudre fulminante, dont on a doné ci-devant la Composition; sera-t'il surprenant que des parties de Feu qui se sont élevées séparément d'une infinité de différens Corps, venant à se rassembler dans  
une

une quantité aussi prodigieuse, qu'il en faut nécessairement pour soutenir en l'Air un poids de quelques Onces d'Eau, sera-t'il surprenant, dis-je, que ces Parties de Feu donent lieu à une fermentation capable de les enflamer avec éclat, & foudroie, contre terre la Matière visqueuse, qui leur servoit d'enveloppe & les lioit avec cette quantité d'Eau? Et si ces Parties de Feu se trouvent partagées en diverses Cellules par cette Matière visqueuse, n'est-il pas naturel qu'elles ne prennent pas feu en même tems; mais que les parties de l'une des Cellules enflammées avec éclat, communiquant leur Feu à une autre, soit en brisant, soit en allumant la Parois qui les séparoit, celle-ci, venant à s'enflamer avec le même étet que la précédente, foudroiera dans un sens différent la Masse où elle étoit renfermée, & communiquera le feu à une troisième Cellule, & celle ci à une quatrième, toujours avec un nouvel éclat & une nouvelle impulsion, & ainsi de suite, tant qu'il s'en trouvera dans cette Masse; chaque impulsion lui donant une nouvelle force & une détermination différente? Si c'est toujours contre terre, il est naturel quelle l'ateigne enfin, en décrivant une ligne serpentine, qui aie autant d'angles qu'il s'est doné d'éclat.

C'est ce que l'expérience justifie, car l'on voit

voit constamment la Foudre tomber en serpentant , & le Tonnerre n'être à craindre que lors qu'il se fait entendre avec ces éclats redoublés. Il n'est nullement concevable qu'un seul éclat puisse la pousser avec violence depuis les Nuées jusques à nous : La Foudre , tout come les autres Corps qui se meuvent dans l'Air , perd de son mouvement à proportion que l'espace qu'elle parcourt est plus grand. Il ne s'en est falu que de quelques pas que je n'aie vû , de mes propres yeux , une preuve que la Foudre perd extrêmement de son mouvement : Au commencement de Juin de l'An 1731. un Païsan du voisinage d'*Tuverdon* , s'en retournant chez lui , fut atteint d'un coup de Foudre vis-à-vis des Bains de Mr. *De Treitorens* , en présence de quelques Persones , dont l'une dit : *En voila un à qui la peur a fait tomber la Pipe*. Elle avoit vû distinctement quelque chose de blanchâtre tomber de son Visage , mais les cris que jettât le Païsan , qui n'avoit pas été ébranlé du coup , les aiant fait aprocher , ils reconurent , que ce qu'ils avoient jugé être une *Pipe* étoit une Matière blanchâtre , qui avoit atteint cet Homè sur le front , que lui même avoit aussi vû , & qui étant tombée en terre s'étoit brisée en poudre , sans avoir fait aucune impression sur le chemin. Le Païsan , après qu'on

qu'on lui eut biffiné fa contufion , continua fa route. Je n'étois qu'à quelques pas de là. J'avois vû & entendu le Tonerre , qui avoit doné trois ou quatre éclats. Lors que je fus arrivé , Mr. *De Treitorens* me contât la chofe de point en point , & nous alarmes fur la place même ; mais avec tous nos foins , nous ne pumes reconoitre aucun veftige de la Foudre. J'en conclus que la Foudre avoit alors perdu prefque toute fa viteffe , puisque celui qui en fut frappé & ceux qui étoient préfents purent voir diftinctement quelque chofe de blanchâtre tomber devant le Paifan : 2°. Que dans la Foudre , il doit y avoir quelqu'autre chofe de plus groffier que la Flame , puisque cette Matière , après avoir frappé & non brûlé cet Home , s'étoit retirée contre terre. Or cette Matière ne peut être que la Matière visqueufe qui envelopoit les Parties de Feu.

De l'éloignement & de la proximité du dernier éclat & de la différente propriété des parties ignées , dont la Foudre eft compofée , peuvent réfulter les états différents qu'elle caufe , & qui furprenent fi fort , come de fondre une Lame d'Epée fans nuire au Foureau , ou confumer le Foureau fans porter la moindre atteinte à l'Epée ; réduire en Cendres les Habits d'une Perfone , fans que le Corps en foit bleffé ; d'autre-fois  
brifer

briser les Os, sans qu'il en paroisse aucun vestige sur la Peau ni sur les Habits &c. Tout come l'on voit l'Eau Regale dissoudre l'Or, sans faire aucune impression sur les autres Métaux, pendant que les derniers sont réduits en Poudre par l'Eau forte, qui ne cause aucune alteration au premier.

Il ne faut pas confondre les différens éclats, qui nous viennent de la Foudre immédiatement, avec les roulemens qui les suivent, & qui nous sont envoiés par les Echos, non des Nuées, que j'ai fait voir n'être rien moins que propres à réfléchir les sons; mais uniquement par la surface irrégulière de la Terre. Si dans les Sons, come dans les Corps à ressort, il est démontré que l'Angle de réflexion est égal à celui d'incidence, n'est-il pas clair que tous Plans inclinés, tels que sont les Colines & les Côteaux, sont parfaitement disposez pour renvoier horizontalement les sons qui leur tombent d'enhaut? Ces sons, réfléchis horizontalement par un nombre de différens Côteaux, peuvent alors rencontrer encore une face perpendiculaire qui les réfléchira de nouveau, d'où il doit résulter une multiplication d'Echos très propres à causer ce roulement du Tonerre. Cela me paroît si naturel, que je ne comprends

prenez pas pourquoi l'on est allé chercher si loin ce que nous avions si proche. Ajouterai je que la vitesse avec laquelle la Foudre part, est telle qu'elle surpasse celle de la propagation du son, enforte que, non seulement on peut être assuré, que lorsque l'on entend l'éclat du Tonnerre, tout le mal est fait; mais même que lorsque nous entendons divers éclats, celui qui frappe le premier nos Oreilles, c'est celui qui s'est fait le plus près de nous & par conséquent le dernier qui soit parti de la Foudre?

GRANSON.



SUI-



# SUITE DE L'ESSAI

*Sur l'Origine & l'utilité des Langues,*  
A MONSIEUR DU LIGNON.

MONSIEUR.

J'AI déjà eu l'honneur de vous le mander, & je vous prie de vous en souvenir, dans les Réflexions précédentes, je n'étois guères qu'Historien : Je me suis presque borné à puiser dans de bones sources : Si j'ai hazardé quelques Remarques, c'est que les Matériaux, que j'avois en mains, ne suffisoient pas pour construire l'Edifice ; il falloit encore les arranger, il falloit les lier ensemble, & pour cela il falloit y ajouter de la Chaux & du Ciment. L'Ouvrage, come cela arrive quelquefois, étoit plus Savant que l'Auteur lui même. La Tâche qui me reste à remplir exige moins de Recherches & d'Erudition ; ainsi je me trouve à présent plus au large. Je me hazarderai à dire ce que je pense, & je le ferai avec d'autant plus de liberté que mon sentiment est sans conséquence.

La Langue Françoisé s'est apropiée si adroitement les Richesses des autres Langues,

gues, qu'on a peine à distinguer ce qu'elle en a emprunté : Elle doit à la Langue Grè- que sa douceur & son harmonie ; & à la Langue Latine sa force & sa précision. Mr. l'Abé d'Olivet a remarqué que la Sintaxe de la Langue Françoisè a beaucoup de rapport avec celle de la Langue Grèque ; & il est facile de s'apercevoir qu'une partie de l'é- nergie de la Langue Latine a passé dans la Langue Françoisè : Mais elle ne s'est pas assujettie à une imitation servile, qui auroit décelé son origine. En cela elle s'est éloi- gnée de la Langue Italienne, qui se trahit elle même. On peut dire qu'elle a secoué habilement le Joug, & qu'elle à sù se don- ner l'air, le tour, & les graces d'une Lan- gue primitive & originale : Ses Legislatèurs ont proscriit, peu à peu, les Hiperboles ou- trées, les Figures singulières & gigantes- ques, les Tours forcés ou trop affectés, & les Termes durs & barbares. Mais avant que de prescrire aucune Règle, ils ont eu soin de consulter en même tems, & l'O- reille & le Raison ; ils ont voulu que cha- que mot se plaçât dans un ordre naturel & que leur assemblage présentât, sans gêne & sans éfort, le sens qu'il doit exprimer : Ils ont ataché à chaque mot une idée fixe & déterminée. Parmi un assés grand nom- bre de Sinonimes, ou de Termes, qui ont

un

un certain raport, c'est le choix exact qu'on en fait, c'est la manière de les allier, qui caractérisent le bon Ecrivain. Les Inversions, qui sont si ordinaires dans la Langue Latine, qui suspendent le sens du Discours & qui fatiguent si fort ceux à qui cette Langue n'est pas bien familière, ne sont permises dans la Langue Françoisse qu'avec beaucoup de ménagement ; Si elles font une beauté dans nôtre Poësie, ce n'est presque qu'à titre de Figures, & pour lui doner plus de force & plus d'énergie.

Ainsi, *Monsieur*, tout se perfectionne peu à peu. Les Langues ont la même destinée que les Arts & les Sciences, qui font tous les jours plus de progrès par le secours des Observations & de l'Expérience. Il y a fort apparence que les premiers Homes ne prononcèrent d'abord que des sons rudes & informes, & que leur Langue n'étoit presque composée que de Monosyllabes, sans régime & sans harmonie. C'est ainsi que des Enfans, qui aprennent à parler, se contentent de nommer les choses, sans doner aucune construction aux mots : Ce n'est qu'assez tard & par une suite d'attention, qu'ils viennent à désigner & les qualités, & les atributs des Objets : Une Phrase régulière est bien au dessus de leur portée.

Les premiers Homes ressembloient à des  
En-

Enfans. Leur Langue étoit renfermée dans les mêmes bornes que leurs besoins, qui n'étoient pas fort étendus. Peu à peu ils défféchèrent les Marais, qui couvroient la Terre, & l'empêchoient de produire des Fleurs & des Fruits; ils abatirent les Forêts & en firent des Logemens comodes & utiles. A mesure qu'ils se procuroient plus de facilité pour se nourrir & plus de sûreté contre les injures de l'Air & la Dent des Bêtes féroces, ils eurent aussi plus de loisir pour cultiver leur Langue, & lui donner une inflexion douce & agréable. Comme leurs Idées se multiplièrent par les Découvertes qu'ils firent & par les Réflexions qu'elles occasionèrent, la Langue s'enrichit aussi de nouveaux Mots; & come il faloit distinguer chaque Idée, il faloit aussi inventer de nouveaux Termes, qui servissent à les spécifier & à les exprimer avec précision: Les Sons peuvent se modifier presque à l'infini; mais ce n'est que l'institution, ce n'est que l'usage qui peut atacher à chaque Son un sens fixe & déterminé. De l'Idée principale, qui est ordinairement la seule qu'on envisage d'abord, on ne passe que peu à peu à l'Idée particulière & accessoire. Pour exprimer cette Idée, on choisit, presque sans examen, les Sons qui ont le plus de raport & d'analogie avec ceux  
qui

qui expriment l'idée principale. Les Hommes s'écartent rarement d'une certaine Règle, qui est présente à l'Esprit, sans qu'on se donne la peine de la chercher.

Ceux qui ont étudié les Elemens de chaque Langue, & qui en ont suivi les progrès, ont souvent eu lieu de faire cette Remarque. On peut dire, à la gloire de l'Esprit humain, que dans la Théorie il ne s'éloigne guères des Principes, & qu'il abandonne rarement la *Route qu'il s'est une fois tracée*. Les Arts & l'Abondance firent naître les Ornaments du Siècle. Les premiers Hommes étoient trop ignorans, trop pauvres, pour pouvoir atteindre, de plein saut, à ces sortes de Richesses qu'on nomme *Figures, Images, Sublime & Délicat*. Ce qu'on appelle *Nombre & Période*, dans le Stile, ce qui en fait l'Harmonie, n'a même été connu qu'assez tard. DEMOSTHÈNES parmi les Grecs, CICÉRON parmi les Latins, & BALZAC parmi les François, sont les premiers qui ont su donner à leur Langue, cette cadence, qui remplit & qui charme l'Oreille. Ne soions pas surpris que les Hommes soient si lents dans leurs opérations; le Nombre & l'Harmonie résultent de certains Acords qui ne sont pas si faciles à saisir & à distinguer. Il faut un sentiment délicat & une extrême justesse, pour rapprocher des sons assés

D

variés,

variés, pour ne point causer de fade monotonie; mais assés assortis pour filer ensemble & ne point faire de dissonance.

Vous, *Monsieur*, qui connoissés si bien les bons Livres François, vous savés à quel point nos excellens Auteurs ont porté la beauté de la Langue Française: Mr. l'Abé d'OLIVET a prouvé qu'elle a sa Cadence de même que la Langue Latine: Il nous a fait voir que cette Cadence consiste dans le mélange des longues & des brèves, & que si elles ne suffisent pas, sans le secours de la Rime, pour former nôtre Poësie, c'est que l'Oreille est Esclave de l'habitude, ou plutôt, c'est que le François est trop délicat pour se contenter d'un plaisir, lors qu'il peut s'en procurer deux à la fois. Ne croions point, dit Mr. d'Olivet, que la Rime ne soit que l'invention des Siècles barbares; elle se trouve usitée parmi les plus anciens Peuples de l'Asie, de l'Afrique, & de l'Amérique même. Tout le mal qu'on dit d'elle, n'est vrai qu'entre les mains d'un Home sans génie, ou qui plaint la peine. Elle a enfanté mille & mille beaux Vers. Souvent elle est au Poëte come un Génie étranger, qui vient au secours du sien. Je comprends qu'elle se fait quelque-fois acheter: Mais ceux qui joignent un grand courage à un grand talent, ces Homes rares que la Renommée divinise, quelquefois même pendant leur vie, doi-

doivent être charmés que leur Art soit entouré de grandes difficultés, qui le rendent inaccessible aux Esprits médiocres, & qui maintiennent la Poësie dans la possession où elle est depuis l'origine des Arts, d'être le Langage des Dieux. La Langue Françoisse auroit donc bien tort de secouer un Joug qui lui devient utile, & qu'elle fait même tourner en Ornement.

On lui fait un autre reproche qui n'est guère mieux fondé. La Langue Françoisse, dit on, est pauvre & fort inconstante ; encore si ces changemens lui étoient avantageux, mais malheureusement ils sont presque tous peu justes & peu favorables : Elle devient molle & éfémînéé ; elle perd chaque jour de sa force & de son énergie. Tout ceci est-il bien vrai, & n'y a-t'il point d'Hiperbole ? J'ai peine à croire que nôtre Langue ait si fort dégénééré, & je crains que nous ne fassions come ces Gens qui ont sans cesse dans la Bouche l'Eloge de nos Ancêtres, & qui s'imaginent que l'Antiquité valoit mieux que nous, parce qu'ils ne la voient qu'en perspective & dans l'éloignement. Quoi ! Voudroit-on ramener le tems des Fraises & des Collets montés ? Voudroit-on nous obliger à parler le Langage barbare & inintelligible, que l'on parloit sous le Règne de Louis, Roi de Germanie ? Que l'on lise le Serment qu'il fit en Langue Roman-

ce, & celui que fit en Langue Thudesque CHARLES son Frère, Roi de France, & l'on verra, si le Langage de ce tems là avoit plus de clarté, de force & d'harmonie que celui d'aujourd'hui. Le hazard & la nécessité inventent ordinairement les Langues; mais c'est le Raisonnement qui les perfectionne. Je n'appelle point perfection dans une Langue un tas de Mots inutiles, qui ne servent qu'à l'embarasser & à y jeter de la confusion. Laissons ce frivole avantage à la Langue Chinoise. Pour nous, nos Richesses ne consistent point dans l'ostentation & dans une vaine parure, ce sont des Richesses d'usage, & qui ne servent qu'à orner la Raison. Aussi CHARLES QUINT lui-même apelloit nôtre Langue, tantôt la Langue, d'Etat, parce qu'il la croioit la plus propre à traiter les grandes Affaires, & tantôt la Langue des Homes, parce qu'elle exprime nos Pensées dans un ordre naturel, & sans leur faire perdre rien de leur justesse. Le nombre de nos Sinonimes, leur choix, leur variété, l'idée particulière qu'ils renferment, & qui sert à modifier nos Pensées, & à en faire sentir jusqu'aux plus petites nuances; tout cela ne nous laisse pas craindre la Difette. Que l'on me dise une Pensée noble & sublime que nos FLECHIERs ou nos BOSSUETs n'aient pas pû exprimer avec  
digni-

dignité ; Que l'on me dise une Pensée délicate que *Racine* ou *Fontenelle* n'aient pas su rendre avec finesse ; & où la délicatesse de l'Expression n'égale pas celle de la Pensée. N'attribuons jamais à la Langue le défaut de ceux qui la parlent, & quand nous voudrions en juger avec équité, ne prenons point pour Règle les Ouvrages des *SERRES* ou des *CHAPELAINS* : C'est come si on vouloit juger de la Langue Latine par les Ecrits des *Ennius* ou des Auteurs de la basse Latinité.

*Mais notre Langue, ajoute-t-on, change tous les jours, l'inconstance & la mutabilité ne sont pas une preuve de la perfection.* Je l'avoue ; mais il faut distinguer. Quand on change une chose par légèreté ou par caprice, cela marque le dégoût & le défaut de Principes : c'est un reproche qui tombe sur les Persones & non sur la Langue ; mais quand on change par réflexion, pour aller du bien au mieux ; cela démontre la justesse de l'Esprit, & la finesse du Goût : Tels sont les progrès de nos Connoissances : Nous ne faisons pas d'abord ni le Beau ni le Vrai ; ils sont le fruit & la récompense de notre Etude & de nos Recherches. Toutes les Langues ne se sont perfectionnées que peu à peu, & en ceci la Langue Françoisse ne doit pas plus être accusée d'inconstance que toutes les autres. Ce

qui la distingue d'avantage, c'est qu'elle est très propre à éclairer l'Esprit. J'ai déjà dit, qu'elle a l'art d'exposer nos idées dans un ordre naturel, ce qui leur donne beaucoup de clarté & de précision. Les Matières les plus difficiles & les plus abstraites, deviennent claires & aisées, quand elles sont bien exposées en notre Langue. Je n'en veux pas d'autre preuve que l'*Histoire de l'Académie Royale des Sciences*, où l'élegance & la netteté de la Diction savent rendre clairs & gracieux les Sujets les plus raboteux & les moins connus. C'est là où l'on trouve tous les termes des Arts & des Sciences, employés avec un art & une justesse admirables. Si la Raison elle même vouloit instruire les Homes, je ne crois pas qu'elle prit un autre Langage. On peut dire aujourd'hui que notre Langue est la Langue des Sciences; aussi nos meilleurs Ecrivains n'écrivent-ils presque plus en Latin, & ils ont raison. Pourquoi se servir d'une Langue étrangère, dont il n'est pas aisé de savoir toutes les finesses, quand la Langue Maternelle peut suffire? Pourquoi emprunter des Richesses, quand on est assés riche de son propre fond? Faisons honneur à notre Patrie, & ne prenons pas l'Habit des Grecs & des Romains, quand le nôtre nous va si bien.

Si la Langue Française ne mérite pas la pré-

préférence sur toutes les Langues conües, elle est du moins leur égale : Ses Aînées n'ont sur elle que l'avantage de l'ancienneté. On ne sauroit nier qu'elle ne soit extrêmement chaste : Il y a telle Pensée que l'Esprit tolère, & dont l'Oreille défend l'expression, excepté qu'elle ne soit tournée avec beaucoup de délicatesse : Elle est Amie des bienféances & sert la Raison avec une dignité qui lui est propre, & qui ne lui fait rien perdre de sa finesse, de sa force & de sa beauté. Come elle a produit d'excellens Ouvrages, on peut se flater qu'elle durera autant qu'eux, & que de même que la Langue Latine a survecü à la ruine de l'Empire, la Langue Françoisse subsistera encore, lors même que la Monarchie des François n'existera plus que dans l'Histoire. Tout ce qui a des beautés solides & réelles, tout ce qui est capable d'instruire la Postérité & de démontrer la dignité de l'Esprit humain, a droit à l'Immortalité & en a le sçeau.

Ne croiés vous pas, *Monsieur*, qu'il seroit à souhaiter que la Langue Françoisse fut la Langue de toutes les Nations, & qu'elle devint, en quelque manière le Lien de tous les Peuples. On ne seroit plus réduit à recourir à des Interprètes, souvent infidèles. Ce tems si précieux &

que l'on consume si inutilement à apprendre des Mots & des Rudimens, s'emploieroit à apprendre des Faits, à perfectioner son Goût, & à éclairer la Raison. *L'Erudition, dit Mr. l'Abé d'Olivet, est nécessaire, sans doute, pour former & pour assurer le Goût: Mais le Goût à son tour, est nécessaire pour digérer l'Erudition, si j'ose ainsi parler, & pour empêcher que l'Esprit ne convertisse en Poison ce qui est destiné à être sa plus saine nourriture. On doit également craindre & l'Ignorance & le Pédantisme. Ceux qui négligent de s'instruire avec l'Antiquité risquent d'être bien neufs toute leur Vie; & ceux qui ne veulent conoitre que l'Antiquité, ne sont jamais, ni de leur Tems ni de leur Nation.* J'adopte en entier la Remarque de Mr. d'Olivet, & je n'attaque ici que l'abus de l'Erudition: Je ne blame qu'une Erudition sombre & fastueuse, qui vaut moins qu'une modeste & gracieuse. Ignorance; parce qu'elle fait naître l'Orgueil, & qu'elle éloigne les Homes de la Vérité. Ne vaut-il pas mieux savoir ce qu'il faut penser & ce qu'il faut faire, que de savoir ce que d'autres ont pensé ou fait avant nous? Lorsque l'Esprit s'ouvre aux Connoissances; le Cœur s'ouvre aussi aux Passions, & dans cet âge où elles ont tant de pouvoir sur nous, la Mémoire, come acablée sous le poids des Mots & de mille

Rè-

Règles futiles, n'offre au Jugement aucunes Maximes propres à le garantir du péril le plus dangereux. Vous le savés, *Monsieur*, SOCRATE n'avoit appris que la Langue de sa Nourrice; il méprisoit les Fadaises Scholastiques; mais il aimoit la Vérité, il conoissoit ses Devoirs & il se plaçoit à les remplir. Il est certain que la multiplicité des Langues jette du désordre dans la Mémoire & dans l'Esprit; On en confond souvent le tour & le différent genie: A force d'en parler plusieurs, on n'en parle bien aucune. On a remarqué que ces Savans, qui auroient pû servir d'Interprètes à ceux qui hëtissoient la Tour de Babel, parlent rarement bien leur propre Langue. Or come l'a dit Mr. DE VAUGELAS, *une mauvaise phrase fait souvent plus de tort à un Ouvrage qu'un mauvais raisonnement*, parce qu'elle frappe d'avantage, & que plus de Persones sont capables d'en juger. Que nous importe après tout de savoir dire en plusieurs manières différentes, *que la Raison est le Guide le plus fidèle & le moins suivi: Que l'Homme le plus libre & le plus heureux, est celui qui n'est soumis qu'à de sages Loix, & qui se plaît à les pratiquer*. Une Vérité augmente-t'elle de prix lorsqu'on fait l'exprimer en plusieurs Langues? Et depuis quand la répétition seroit-elle devenue une beauté?

Vous

Vous me l'avez dit plusieurs fois, *Monsieur*, l'Etude des Langues n'est utile qu'autant qu'elle nous ouvre la Route des Sciences, & les Sciences elles mêmes ne sont nécessaires qu'autant qu'elles nous conduisent à la Vérité : Cette Idée est trop belle & trop lumineuse pour être revoquée en doute ; mais j'en tirerai une conséquence qui paroitra un Paradoxe à nos Erudits. C'est que la Langue Françoisse peut suffire seule à l'Etude des Sciences. Cette Opinion revoltera sans doute ces Gens, qui comptent pour un grand mérite la peine qu'ils se sont doné d'apprendre les Langues anciennes, & qui n'ont pas assés de comerce avec les Modernes pour leur rendre justice. C'est ici où j'ai besoin d'Autorité, & je comencerais par celle du Père BOUHOURS. *C'est doner, dit-il, des bornes trop étroites à la Langue Françoisse, que de la renfermer dans l'Europe ; elle a cours parmi les Sauvages de l'Amérique, & parmi les Nations de l'Asie les plus civilisées. La Langue Françoisse, ajoûte t'il, est si riche en toutes sortes de Livres, que nous n'avons pas besoin des autres Langues pour être Savans. On peut y trouver aisément ce qu'il y a de plus excellent dans les Sciences.* Mr. DE LA MOTTE pense de même : Voici ce qu'il dit. *On peut aquerir en François toutes les idées nécessaires pour perfectionner la Raison & toutes les*

*Ex-*

*Expériences propres à assurer le Goût. Avec le secours de la Langue Françoisè, dit Mr. DE LA MARTINIÈRE, il est aisè d'aquerir une connoissance solide des Sciences, & même ce que quelques unes ont de plus fin & de plus sublime.* Je ne sai pourquoi on voudroit contester à la Langue Françoisè l'avantage d'être propre aux Sciences : En afoiblit-elle, ou en defigure t'elle la connoissance ? Si les Sciences ne sont qu'un assemblage d'Idées, qui ont raport à certains Objets, & qui les représentent fidèlement, la Langue Françoisè manque t'elle de termes & d'expressions propres à les faire conoitre & à les caractériser. Les plus zèlés Partisans de l'Antiquité ne sauroient nier que les Arts ne soient parvenus aujourd'hui à un degré de perfection qui nous élève fort au dessus des Anciens. Les Grecs & les Romains n'en ont vû, en quelque manière, que l'Aurore. N'est-il pas naturel que la Langue Françoisè profite de la Lumière qui nous éclaire ? Mais l'Etude des Sciences conduit-elle toujours à la Vérité ? Elle devrait le faire, & j'ose dire que le François ou l'Anglois, qui ne fait que sa Langue maternelle, a quelque prérogative sur le Savant : Le premier a ordinairement moins de présomption. Le sentiment de son ignorance lui fait craindre davantage l'Erreur, & lui done plus de

de désir de s'instruire ; il voit moins d'Objets ; mais il s'applique à en découvrir tous les côtés & toutes les faces. Le second s'éblouit souvent à force de considérer un grand nombre d'Objets à la fois : Sa vue s'affoiblit & se trouble ; son attention se fatigue, & il précipite quelque fois son jugement. Des Caractères se gravent bien plus aisément & avec plus de netteté, sur une Table rase, que sur celle où l'on a déjà imprimé des Figures Gothiques ou de pur caprice. Comme DESCARTES croïoit que les Couleurs dépendent de la Réflexion de la Lumière sur la surface plus ou moins unie des Corps, on peut dire aussi, que la Lumière, qui éclaire tous les Esprits, se modifie diversement, selon les dispositions qu'ils ont pour la recevoir. Or cette Lumière trouve bien moins d'obstacles dans l'Esprit d'un Ignorant, que dans celui d'un Savant, qui la méconnoit quelque fois, ou qui la rejette, parce qu'elle n'est pas de la couleur de ses Préjugés.

Mais, dira-t'on, si l'Etude des Langues anciennes est négligée, où trouverons nous, ces belles Maximes de Morale, que nous fournissent les Auteurs Païens, & ces grands Exemples de Vertus que nous ont donné les Anciens ? Mais, ces Maximes, ne pouvons nous pas les puiser dans la même Source

où

où les Auteurs Païens les ont prises : Est-elle fermée pour nous ? Ou l'ont-ils tout à fait épuisée ? Si cela est, le mal n'est pas grand & nous avons de quoi nous consoler. Nous trouvons dans la Religion Chrétienne tous les secours dont nous avons besoin : Nous y trouvons tout ce qui est propre à corriger nos Passions & à nous détourner du Vice. A l'égard des grands Exemples que nous ont donné les Grecs & les Romains ; ils ne sont pas les seuls qui aient connu le prix de l'Ordre & de la Tempérance ; l'Histoire des Peuples modernes nous fournit des Preuves que la Justice, l'Amour de la Patrie & les autres Vertus, ont trouvé par tout & dans tous les Siècles des Partisans zélés & sincères. Il seroit en effet surprenant que la vraie Religion ne conduisît pas les Hommes à la véritable Sagesse, & que connoissant mieux nos Devoirs nous ne les pratiquassions pas avec plus de facilité. On ne sauroit nier que nos Mœurs ne soient plus pures, que les Bienfaisances ne soient mieux observées, & que les grands Crimes ne soient moins communs & plus détestés. Ainsi, *Monsieur*, la Morale, de même que les Sciences, se passeroit fort bien du secours de l'Antiquité.

Il ne me reste plus, *Monsieur*, que quelques Réflexions, sur lesquelles vous m'a-

vés

vés peut être prévenu, en lisant cet Essai. La première, c'est que tout nous rappelle au Créateur. L'Origine des Arts & des Langues nous le montre, pour ainsi dire : D'où vient qu'elles ont toutes une même Source ? C'est que tous les Homes ont le même Père, dont ils sont les Disciples : Il ne leur a enseigné que ce qu'il avoit appris lui-même du plus grand de tous les Maitres. Non, les Homes n'auroient jamais sù par eux-mêmes inventer les Langues. Cette decouverte étoit réservée à celui qui les a créés. Lui seul pouvoit atacher des Idées nettes & positives à des sons confus & arbitraires. Lorsqu'on parle de l'Origine des Langues, on suppose ordinairement entre les Homes une Convention imaginaire & impossible ; car pour faire cette Convention, il faut déjà supposer un Langage, & l'on voit que l'on tombe nécessairement dans un Cercle. Tout ce que peuvent faire les Homes, c'est de former des sons & de les modifier ; mais des sons n'expriment rien par eux-mêmes : Un Anglois parlera distinctement à un François sans être entendu ; excepté que le François n'eut déjà appris la Langue Angloise : Ainsi ceux qui bâtissoient la Tour de Babel, pouvoient parler chacun parfaitement bien une Langue, sans pouvoir se communiquer leurs Pensées, par-

ce qu'aucun d'eux ne pouvoit savoir quel sens son Voisin atachoit aux sons qu'il formoit. Il y a fort aparence que Dieu en montrant aux Homes l'Art de parler, voulut laisser quelque chose à faire, & qu'il les conduisit pas à pas, & come par degrés, à la conoissance de la première de toutes les Langues. L'Histoire nous apprend que les Homes ne sont parvenus que peu à peu, à conoitre les Arts; elle en marque la naissance & les progrès. Come Dieu en est l'Inventeur, aussi bien que des Langues, cela nous fait soupçonner qu'il a suivi ici la même Méthode & la même Route.

Une Réflexion que je hazarderai encore, car je suis à present dans le País des Conjectures; c'est que dans le Monde avenir il ne sera plus question du choix & de la préférence entre les Langues. Le Grec, le Latin & le François, tout sera égal. Les Esprits se comuniqueront leurs Pensées sans le secours de ces Sons frivoles, qui ne vont à l'Âme que par le canal des Sens: Il ne sera plus nécessaire de Couleurs pour représenter l'Original. La Parole n'est que l'Image de nos Pensées; la Langue en est le Pinceau, & l'Oreille en est come la Toile. Mais dans le Monde Intellectuel, toute cette vaine mécanique disparaîtra: Come la Vérité sera l'unique Objet de toutes nos recherches

cherches, il ne sera plus besoin de ce fardeau, que ne lui prête que trop souvent le Discours.

Je suis bien fâché, *Monsieur*, d'être obligé de vous tirer du séjour des Esprits, pour vous ramener sur la Terre, où Dieu a voulu que les Hommes n'eussent Commerce les uns avec les autres, que par l'Organe des Sens, & où, selon *Mr. Locke*, nos idées mêmes ne se dévelopent qu'à leur occasion & par leur moyen. Comie le Monde est le Théâtre des Disputes, on sera encore long-tems divisé sur la préférence des Langues. L'Italien, qui chante, tourne en ridicule l'Anglois qui siffle; & l'Allemand qui raille se moque à son tour de tous les deux. Est-ce le défaut de ces Langues? Ne seroit-ce pas plutôt l'effet de l'habitude & de la diversité des Organes? On peut dire que l'Oreille & la Langue se plient aux sons qu'elles ont acoutumé d'entendre & de répéter. C'est-ce qui fait que chaque Province a son accent particulier: Chaque Famille même a ordinairement une prononciation qui la distingue des autres. Les Enfans se moulent sur leur Pere & le copient. Ce qui prouve la souplesse & l'extrême flexibilité des Organes de la Parole, de même que le penchant qu'ont les Hommes pour l'imitation.

Tou-

Toute Langue est belle, lorsqu'elle exprime nos Idées avec clarté, & avec précision. Celle qui mérite la préférence est sans doute celle qui peint le plus exactement les Objets, & qui fait passer le plus fidèlement nos Pensées dans l'Esprit des autres. S'il étoit vrai que le Bas-Breton eut cet avantage, il seroit vrai aussi qu'il devoit être préféré au François de l'Académie, come le Pere *Busier* l'a soutenu en badinant. Tâchons de bien parler la Langue que nous sommes obligés de savoir & qui est d'un usage journalier, sans mépriser celles que nous ignorons & qui ne servent qu'à satisfaire la curiosité ou à multiplier nos connoissances. Louons le travail de ceux qui prennent la peine d'enrichir nôtre Langue, des dépouilles des Langues anciennes, mais gardons nous bien de la défigurer par une bigarure ridicule de Mots étrangers, & qui n'ont aucune analogie avec les termes déjà connus. **RONSARD**, qui est tombé dans ce défaut. loin de prouver par là son Erudition, n'a prouvé que son mauvais goût. Un Savoir hors de place ne vaut guères mieux que l'Ignorance.

Il est tems de conclure & d'aller au but : Vous voïés, *Monsieur*, que je n'ai eu d'autre dessein que d'établir, que toutes les Langues étant Sœurs & aiant une même

me origine, on ne doit pas vanter l'une au préjudice de l'autre, & que chacun doit étudier avec soin sa Langue Maternelle. Ne seroit-il pas ridicule de s'appliquer d'avantage à conoitre les Pais Etrangers, qu'à conoitre sa Patrie? Je suis avec respect.

MONSIEUR

GENEVE le 8<sup>me</sup>. *Votre très humble & très*  
AOUT 1742. *obéissant Serviteur.*

J. B. T\*\*\*\*\*.



LE Mois passé on a été très attentif dans une Ville voisine sur une Cause des plus curieuses qui y étoit pendante. Un jeune Home de G..... aiant conçu une forte Inclination pour une aimable Fille de L..... voulut l'épouser, malgré les Opositions de ses Parens. Le Mariage fut béni, non dans les Villes de leur Naissance, mais dans un lieu étranger. Les Parens de l'Epoux, quelques Mois après, & nonobstant que l'Epouse fut enceinte, l'engagèrent à demander la cassation de son Mariage, alléguant que n'étant pas majeur, il ne pouvoit, suivant les Loix de G.....

contracter de semblables Engagemens, sans l'aveu & le consentement des Parens de qui il dépendoit; que d'ailleurs aiant été béni sans publication de Bans, & d'une manière clandestine, il ne pouvoit être valable &c. A la veille du Jugement de ce Procès, la Delle. L..... écrivit a son Mari la Lettre suivante: Elle fit tant d'impression sur son Esprit que, nonobstant que le Juge inférieur eut prononcé la nullité du Lien conjugal moïenant un dédomagement à la Femme, ses sentimens de tendresse pour son Epouse se réveillèrent, & il fit tant de démarches, qu'enfin ses Parens consentirent au Mariage, qui fut revêtu de toutes les formalités nécessaires & béni de nouveau dans la Ville du jeune Home, où ils vivent actuellement dans une parfaite union.

---

## L E T T R E

*De Mlle. L\*\* à Mr. S\*\* son Epoux.*

**E**st-ce à mon Epoux à qui j'écris? J'ai les Gages les plus authentiques de sa Foi, j'ai devant les yeux ses Promesses, confirmées par tant de Sermens, sercelces &c.

ratifiées à la face de l'Eglise ; mais un Gage de votre fidélité bien plus précieux , c'est celui que je sens dans mon sein , c'est l'Enfant que je porte , & qui devoit m'assurer pour jamais & votre constance & votre tendresse. Hélas ! Par où ai-je mérité de la perdre ? Qu'ai-je fait que de vous trop aimer ? Quand je me suis livrée à vous , quand vous avés triomphé de ma résistance , n'étoit ce pas parce que vous me jurés que vous ne pouviés vivre sans me posséder ? Vous le savés ; avant qu'un Lien inviolable nous eut uni , je vous exhortois à en considérer sérieusement les suites. Combien de fois n'ai je pas opposé à vos desirs la répugnance de vos Parens , votre jeunesse , la mienne , le dégoût qui fut la jouissance ! Mais par quels Sermens ne calmiez vous pas mes scrupules & mes craintes ! Avec quelle chaleur ne me protestiez vous pas que la Mort sépareroit plutôt votre Âme de votre Corps que d'être jamais capable de vous éloigner de moi ? Crédule que je suis ! Je me fiois trop à des assurances si fermes & si positives. Je comptois sur votre droiture & sur votre probité ; je me flatois que votre Cœur , semblable au mien , étoit sans artifice & sans fraude : Je ne crus pas que la Perfidie pût se couvrir sous les dehors de la bonne Foi , & que la Haine pût prendre toutes les couleurs de la Tendresse

la plus vive & la plus sincère. Pourquoi me tromper, pourquoi troubler ma tranquillité? Il étoit encore tems de me défabuser. Pourquoi me rassurer sur tous les inconvéniens que je prévoïois? Cruel! Vous disiez que votre bonheur dépendoit de moi, & je n'ai eu de foiblesse que pour vous le procurer. En récompense, vous cherchez à me rendre la plus malheureuse de toutes les Créatures. C'est peu de m'abandonner & de me trahir, vous me trainés encore de Tribunal en Tribunal. Vous rendés le Public temoïn de votre lâcheté & de la noire Calomnie de mes Ennemis. Mon propre Epoux devient mon plus âpre Persécuteur: Il a la barbarie de me livrer à ces subtils Orateurs, qui, sous prétexte de défendre le bon Droit, ne servent le plus souvent que les Passions de leurs Parties; qui donnent le Titre de Plaidoïers à des Libelles difamatoires; & qui vendent leur Ministère pour opprimer l'Innocence.

Votre Cœur n'est-il point ému, quand il entend trahir la Vérité? Votre Conscience ne vous parle-t'elle point en ma-faveur? Pouvez vous penser sans frémir à ces Sermens affreux & si souvent réitérés que votre Bouche a prononcé, & que votre Main a écrit? Ne craignez vous point que Dieu, que vous avez pris pour Temoïn & pour

Ju-

Juge, ne soit le Vengeur de vôtre parjure ; qu'il ne punisse sévèrement & l'outrage que vous me faites & l'abus que vous olez faire de son Nom Sacré ? Je tremble quand je pense aux suites funestes de tant de Promesses violées & de tant d'Engagemens solennels foulés aux pieds. Grand Dieu ! pardonne à mon Epoux les injustices qu'on lui fait comettre ! Touche son Cœur ! En me rendant sa Tendresse, il me rendra en même tems, la Paix, l'Honneur, & la Vie. Ou s'il demeure insensible, si la Raison, si la Justice, si mes Larmes, n'ont pas la force de l'émouvoir, touche, flechi le Cœur de mes Juges, & fai moi trouver en eux des Protecteurs & des Pères ! Mais quelle affreuse situation ! En souhaitant de gagner mon Procès, je crains de déplaire à mon Epoux : Je voudrois ne devoir qu'à lui le repos de ma Vie, mon Bonheur & mon Innocence.

Puis-je vivre, si vous m'abandonnez, & si les Hommes séparent ce que Dieu a joint ? Ha ! Si les Loix punissent une Femme qui s'aquite de son Devoir, come elles punissent le Crime, que deviendra l'Innocence ? Ne dira-t'on pas que je n'ai été que vôtre Jouët, vôtre Dupe, & vôtre Victime ? Que vai-je devenir ! L'Amour le plus tendre & le plus légitime ne passera plus que pour un Libertinage criminel : Je serai déshonorée

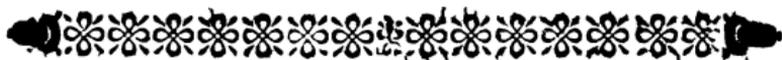
rée, parce que j'ai eu trop de confiance en vous ; Je ne serai plus regardée que comme l'infâme Complice de vôtre Débauche, & les faveurs que je ne vous ai accordées qu'à titre d'Epoux, vont devenir un Monument de ma honte & de mon opprobre. Ciel quelle pensée ! Qui pourroit la soutenir ? Où irai-je me cacher ? Que deviendrai-je ? Que deviendra l'Enfant que je porte ? Il vous doit la Vie & vous voulez lui ôter l'Honneur. Son propre Père, sans respecter son innocence, lui plonge le Poignard dans le sein. Osera-t'il paroître dans la Société, & prononcer le nom de Père ? Qui sera le sien ? Qui voudra l'avoüer pour son Parent ou pour son Ami ? Avant que de naître il va devenir le mépris, le rebut de toute la Terre ; sa honte le suivra par tout, & il n'aura pour lui que mes larmes. Ha ! Monsieur, ( car je n'ose plus vous appeler mon Epoux ) n'êtes vous point attendri ? S'il est vrai que vous ne m'aimiez plus, que vous a fait cet Enfant qui attend de vous son Nom, son Education, son Etablissement & son Bonheur ? N'y auroit-il pas de la foiblesse, n'y auroit-il pas de la lâcheté, à en croire plutôt vos Parens qui ne consultent que leurs préjugés, ou un vil intérêt, que les sentimens de la Nature & les lumieres de vôtre Conscience ? Ne vous y trompez pas ; vous ne pou-

vez rompre les Nœuds sacrés de l'Himen ;  
 que pour entrer sous l'indigne joug de vô-  
 tre Frère. Quand les Hommes auroient l'Au-  
 torité de rompre ces Nœuds sacrés, qui nous  
 unissent, ne vous flatez pas cependant d'être  
 libre de tous vos Engagemens : Des  
 Liens plus forts, quoi qu'invisibles, subsis-  
 teront encore : Ce sont ceux qui sont for-  
 més par l'Équité & par la Conscience ; il ne  
 sera jamais permis d'abuser des Promesses  
 les plus positives & des Sermens les plus  
 solennels ; il ne sera jamais permis de tra-  
 ahir l'Innocence. Quelque Sentence que les  
 Hommes prononcent, il ne sera jamais en  
 leur pouvoir d'éteindre la Voix de la Natu-  
 re, qui, dans la Bouche d'un Enfant, recla-  
 me un Père & le sollicite d'avoir compassion  
 de sa misère. Vous cherchez en vain à me  
 fuir ; vos remords me présenteront sans ces-  
 se à vous : Peut-être me rappellerez vous,  
 mais inutilement, lorsque la Mort que j'a-  
 pelle avec ardeur, & qui ne tardera pas à  
 venir, m'aura fermé les yeux pour jamais.  
 Ha ! si vous aviez la force de sortir d'Es-  
 clavage, si vous rendiez justice à votre E-  
 pouse, si vous reveniez à moi avec quelle  
 tendresse ne vous recevrais-je pas ! Quelle  
 joie succéderoit à mes pleurs, & quels plai-  
 sirs n'aurois-je pas à faire le bonheur de  
 votre Vie ! Je vous aime encore, tout cruel,  
 tout

tout barbare que vous êtes, que seroit-ce  
 si vous me rendiez vôtre confiance & vôtre  
 affection? Je me rapelle ce Jour funeste où  
 vous eutes la dureté de me quitter. Je vous  
 suivis de près. Ne pouvant vous joindre,  
 mon Cœur & mes regards vous acompa-  
 gnèrent; vous étiez sur le Lac pour venir à  
*Genève*, la Voiture où j'étois côtoïoit le Ri-  
 vage, & mes yeux étoient fixés sur mon  
 Epoux. Que devins-je, quand je vis vôtre  
 Bateau menacé par les Vents & par les On-  
 des? Grand Dieu! tu fais pour qui je faisois  
 des Vœux, & pour qui je versois des Lar-  
 mes! Combien de fois souhaitai-je avec ar-  
 deur d'être à vôtre place & que vous fussiez  
 à la mienne! La Mort ne m'éfraitoit point,  
 pourvû que vous fussiez en sûreté, & que  
 vous vécussiez. Quoi! des Vœux si purs ne  
 me seront plus permis? Il ne me sera plus  
 permis de vous aimer & de vous le dire?  
 Une Barrière, formée par les Loix, séparera  
 pour toujours un Epoux de son Epouse!  
 Un Arrêt fatal rendra illégitime ce que la  
 Voix de la Nature, & de l'Equité, ce que  
 l'Honneur, ce que vôtre propre Conscience  
 déclarent être juste & légitime? Mes Lar-  
 mes ne me permettent pas de continuer:  
 Oui, je le jure, & mes Sermens seront plus  
 inviolables que les vôtres, je ne cesserai ja-  
 mais de vous aimer. Rien ne vous éfacera

jamais de mon Cœur; vôtre Nom fera sans cesse dans ma Bouche; & jusqu'à mon dernier soupir, rien ne me fera si cher que le Titre de vôtre Epouse.

L\*\* L\*\*



## QUESTIONS

*Curieuses sur les Vers qui se forment dans les Cerises & dans quelques autres Fruits.*

MESSIEURS.

**C**E qui rend vôtre Ville un des plus charmans Séjours de la Suisse, n'est pas seulement la douceur de son Climat, la beauté de la situation & la Politesse de ses Habitans; mais encore, & plus particulièrement, la quantité de beaux Esprits, & de Gens versés en tout genre de Littérature, d'Arts & de Sciences. Leurs Productions dont vous regalés souvent le Public dans vôtre Journal, sont des preuves du Savoir de ces Messieurs; On remarque aisément qu'il est dans la Nature peu de Mifères qu'ils ne soient capables de dévoiler.

Ce qui réhausse infiniment leur mérite, c'est que ce ne sont pas de ces Savans hérissés, qui regardent par dessus l'épaule tous ceux qui ne sont pas de leur volée. Ils ne dédaignent point de répondre à des Questions triviales, que des Esprits du commun peuvent leur faire, en vüe de s'instruire, quoi que ces Questions pourroient souvent paroître indignes de leur attention. Il est de ces *Savantais* qui vous diroient d'un air pédantesque :

*Aquila non aucupatur māsca.*

Mais les Savans de votre Ville ne sont point de ces Esprits boursus, qu'on a peine d'approcher. Aussi est-ce cette complaisance qui me fait prendre la liberté de leur proposer par votre Canal les Questions suivantes.

Quand, dans ce tems-ci, nous mangeons des Cerises, qui sont dans leur parfaite maturité, nous y trouvons, presque à toutes, un petit Ver blanc. Il s'en forme pareillement dans les Poires, les Pomes & dans plusieurs autres Fruits, Legumés &c. Je serois curieux, & je pense que je ne suis pas le seul qui soit piqué de cette Curiosité: je serois, dis je, curieux de savoir :

1.º D'où ces Vers proviennent? Si c'est une espèce de Mouches qui les produit, en déposant ses Oeufs dans le Fruit, comme il y en a, selon Mr. l'Abé PEUCHER.

une espèce qui dépose les siens sur les Feuilles du Chêne, d'où proviennent les Noix de Galle? Ou si c'est une autre espèce d'Insecte qui produit cette engeance? Car on n'est plus aujourd'hui dans les idées de l'ancienne Phisique, pour croire que *Generantur ex putri*; mais selon la Phisique moderne, *Omnia proveniunt ex semine*.

2.° Pourquoi on ne trouve ordinairement qu'un de ces Vers dans chaque Gerise, non plus que dans les Poires & les Pomes, au lieu qu'on en trouve souvent un grand nombre dans une Gouffe de Pois, & qu'une seule Mouche en produit des fourmillières sur la Viande?

3.° Quand ces Graines ou Oeufs d'Insectes sont déposés dans le Fruit, est-ce dans le Bouton, dans le Fruit déjà formé, ou prêt à mûrir? Je parle ici particulièrement des Cerises, car dans les Poires & les Pomes, on y trouve des Vers longtems avant leur maturité.

4.° Quelles métamorphoses subissent ces Insectes? Passent-elles par les états de Chrysalides, de Nimphes &c.

On pourroit former plusieurs autres Questions sur ces petits Animaux, mais celles-ci m'ont paru se présenter plus naturellement: Et entre celle qu'on pourroit faire, il y en a qui seroient inutiles. Par ex: S'il y a du péril à avaler ces Vers, s'ils peuvent vivre, prendre de l'acroissement dans

nos Corps, y causer du désordre & nuire à la Santé? C'est, à ce qu'il me paroît, ce que peu de Persones craignent, & on ne s'est pas non plus aperçû qu'il en soit arrivé des accidens. Pour moi je compte, sans employer de Calcul algébrique, que j'avois le bien châque Année quelques milliers de ces Animaux, sans que je m'en sois senti incomodé.

Le plus interessant & le plus curieux seroit donc de savoir l'origine, le progrès & le sort de ces Reptiles. Il se peut que quelques uns de ces Furets de la Nature auroient déjà donné la dessus des découvertes, mais leurs Ouvrages, ou pour être écrits en Langues étrangères, ou pour être trop rares, ne sont pas aussi à portée d'être lu que vôtre Journal. Ainsi, *Messieurs*, il me paroît qu'une petite Dissertation sur cette Matière, sortie de la Plume de quelques uns de vos Savans Phisiciens, seroit un Mets de la Saison, & propre à régaler nombre de vos Lecteurs.

Je suis persuadé que ces Messieurs, dont quelques uns pourroient être apellés les *REAUMURS* de nôtre *Suisse*, n'ont pas attendu jusqu'ici à employer leur sagacité pour découvrir ce Phénomène: Il ne s'agit que de vouloir bien communiquer leurs Découvertes au Public, qui leur en aura toute l'obligation &c.

*Etavaier* le 25. Juillet , P. C.



# L E T T R E

D E

M R. DE VOLTAIRE

A

S. M. LE ROI DE PRUSSE

## SIRE !

**J'**Ai reçu des Vers, de très jolis Vers de mon Auguste Roi, dans le tems que nous pensions que V. M. ne songéoit qu'à délivrer d'inquiétude le Maréchal de BROGLIO. V. M. a glissé dans la Lettre l'agréable Mot de Paix ; ce mot, qui est si harmonieux à mon Oreille.

Voici une Ode que je barbouillai sur les Monarques de l'Europe, qui sembloient

alors charmés de détruire mes Confreres les Humains. Le Seigneur des Nations, FREDERIGH III. FREDERICH LE GRAND a éxaucé mes Vœux, & à peine mon Ode, bone ou mauvaise, étoit faite, que j'ai appris que V. M. avoit fait un très bon Traité, très bon pour Vous, SIRE, sans doute, car vous avés formé Vôtre Esprit Vertüeux à être Grand Politique. Mais si ce Traité est bon pour nous autres François, c'est ce dont on doute à Paris: La moitié du Monde crie que Vous abandonnés nos Gens à la Discrétion du Dieu MARS: L'autre moitié crie aussi, & ne fait ce dont il s'agit. Quelques ABB'S DE ST. PIERRE Vous bénissent, au milieu de la Criallerie: Je suis un de ces Philosophes.

Je croi que Vous forcerés toutes les Puissances à faire la Paix; que le HEROS du Siècle fera le Pacificateur de l'Allemagne & de l'Europe: J'estime que vous avés gagné de vitesse

Ce Vieillard vénérable, à qui les Destinées  
Ont de l'heureux NESTOR acordé les Années.

ACHILLE a été plus habile que NESTOR. Heureuse habileté, si elle contribue au Repos du Monde!

Voici donc le tems où V. M. pourra amuser cette grande Ame, pétrie de tant de qualités différentes.

## 80 JOURNAL HELVÉTIQUE

Avant qu'il soit un Mois, SIRE, j'irai chercher, moi même à *Bruxelles*, les Papiers que vous daignés honorer d'un peu de curiosité, ou je les ferai venir. Il y a de petites choses qu'un petit Citoyen ne peut faire que très difficilement, tandis que FREDERICH LE GRAND en fait de si grandes en un moment.

Vous n'êtes donc plus nôtre Allié, SIRE, mais Vous serés celui du Genre-Humain. Vous voudrés que chacun jouisse en paix de ses Droits & de son Héritage, & qu'il n'y ait point de Troubles : Ce sera la *Pierre Philosophale* de la *Politique* : Elle doit sortir de Vos Fourneaux. Dites, *Je veux qu'on soit heureux ; & on le sera* Puissé-je être à BERLIN le Témoin de Vos Plaisirs & de Vôtre Gloire!

  
ELOGE de M. le Cardinal de POLIGNAC, par Mr. DE MAIRAN, nouveau Secrétaire de l'Académie Roïale des Sciences; Lu dans l'Assemblée publique du 4. Avril 1742.

L'Age avancé de Mr. DE FONTENELLE, ayant engagé, il y a quelque tems de résigner sa Charge de Secrétaire de l'Académie Roïale des Sciences, cet Illustre Corps nomma, pour lui succéder, Mr. DE MAIRAN, qui marche dignement sur les traces de son Prédécesseur, & qui remplit actuellement les fonctions pénibles & délicates de cet Emploi, avec l'aplaudissement de l'Académie & de la République des Lettres.

Voici le premier Eloge qui soit parti de la Plume de ce Savant Académicien. Le Lecteur ne sera pas fâché que nous lui donnions une Analise de ce Morceau d'Eloquence. Il renferme 50. Pages 8vo. y compris un Avertissement de l'Auteur.

Cette Brochure sort tout récemment de l'Imprimerie Roïale, & l'Impression en est très belle.

Mr. de Mairan rend raison, dans son Avertissement, du motif qui l'a engagé de publier l'Eloge de M. le Cardinal de Poli-

*gnac*, avant que le Volume de l'Académie où il doit être inséré paroisse. L'impatience du Public, pour tout ce qui partoit d'une si excellente Plume que celle de Mr. de Fontenelle l'autorisoit à faire paroître ainsi d'avance ses Eloges, le succès de l'Ouvrage ne manquoit pas de justifier cette conduite. Mais c'est, dit l'Auteur, sur des fondemens très différens qu'il imite à cet égard, la conduite de son Illustre Prédécesseur. L'Eloge de Mr. de Polignac a subi, d'un côté, des Censures si outrées, & il a eu, de l'autre, des Suffrages si respectables qu'il a crû devoir le porter sous les yeux du Public par l'impression & le soumettre à son Jugement.

Il paroît qu'il y a eu des Critiques bien opposés. Les uns ont prétendu que Mr. de Mailan n'avoit pas rendu à son Héros toute la Justice qu'il méritoit. Les autres ont avancé qu'il l'avoit trop loué. Comment concilier des contradictions si palpables? Voici ce que l'Auteur avance pour la justification sur le premier Article.

„ Doit-on dans un Eloge louer en tout  
 „ & par tout celui qui en fait le Sujet?  
 „ Faut-il qu'on le représente come exempt  
 „ de toute foiblesse humaine, quelque le-  
 „ gère quelle puisse être? Un tel usage se-  
 „ roit nouveau, ou du moins bien opposé à  
 „ celui qui est reçu dans nos Eloges Aca-  
 „ démi-

„ démiques. Si j'avois dû le pratiquer , je  
 „ n'en pouvois trouver d'ocasion plus favo-  
 „ rable : J'avois à parler d'un Home doüé  
 „ des Qualités les plus éminentes , come  
 „ des plus aimables : Mais plus je me fais  
 „ porté avec zèle & avec sentiment à faire  
 „ conoitre des Vertus & des Talens si ra-  
 „ res , plus j'ai crû devoir marquer mon Té-  
 „ moignage au Coin de la Vérité.

Sur la seconde acufation, *Mr. de Mairan* fait conoitre que les Faits qu'il avance ont été puisés dans les sources les plus pures. Ce qui concerne les Négociations publiques de *M. de Polignac* a été tiré de divers Mémoires imprimés & manuscrits, dont la fidélité n'est pas douteuse. Le Résumé que nôtre Académicien en avoit fait a été soumis à l'Examen d'une Personne qui occupoit une Place importante dans le Ministère pendant le cours de ces Négociations les plus délicates, & qui en conoissoit à fond tous les ressorts.

A l'égard des Anecdotes qui regardent la Vie privée du Cardinal, ses Etudes, ses Occupations ordinaires & ses Ouvrages, l'Auteur en avoit recueilli la plus grande partie de sa propre bouche, & le reste lui a été fourni par *Mr. l'Abé le Blond*, qui avoit vécu avec lui plus de 30. Ans, par *Mr. de Livroncourt*, qui lui étoit ataché depuis une douzaine d'Années, en qualité de Gentil Home &c.

Mr. de *Mairan* fait ensuite sentir, avec une Modestie qui relève infiniment ses rares Talens, le danger qu'il y a de succéder à des Homes célèbres. Il nous apprend la résistance extrême qu'il avoit apportée à accepter la Place de Secrétaire de l'Académie : Il conoissoit, *dit-il*, tout ce qu'il avoit à craindre en entrant dans une Carrière où l'un des plus Beaux Esprits de ce Siècle s'étoit signalé pendant plus de quarante Ans : Mais il n'a pû pousser plus loin cette résistance, sans risquer de déplaire à ses Protecteurs. Ces considérations & le Genre d'Etudes & de Recherches qui avoient fait son principal Objet, devoient être suivent lui, des motifs pour lui concilier un peu plus d'indulgence : Mais le Public, *dit-il*, n'entre point dans ces détails personnels ; il veut du bon, de l'excellent même, & qui plus est, peut-être, dans un goût déterminé, qui soit déjà en possession de lui plaire, & malheur à quiconque vient le frustrer de son attente. Il conclut, que s'il ne peut le satisfaire sur ce point, il doit du moins lui marquer sa docilité &c.

Passons maintenant à l'Eloge même, & donons quelques traits caractéristiques de la Vie de M. le Cardinal de *Polignac*, qui fassent en même tems conoitre le Morceau d'Eloquence dont il s'agit.

MELCHIOR DE POLIGNAC , Cardinal Prêtre de l'Eglise Romaine , du Titre de *Sto. Marie des Anges* , Abé de *Corbie* , d'*Anchin* , de *Bonport* , de *Mouzon* & de *Bégard* , Archevêque d'*Auch* , Primat de la *Navempopularie* , Comandeur des *Ordres du Roi* , naquit au Puy , Capitale du Velai en Languedoc , le 11. Octobre 1661. Il étoit second Fils de *Louis Armand* , Vicomte de *Polignac* , Marquis de *Chalengon* , Gouverneur du Puy , Chevalier des Ordres du Roi , & de *Jaqueline de Beauvoir - Grimoard - de Roure* , sa troisième Femme.

Six Mois après sa Naissance , il fut exposé. Sa Nourrice , qui étoit Fille , tomba dans une seconde faute. Frapée de tout ce qu'elle avoit à craindre , elle s'en fuit vers la fin du jour , après avoir porté l'Enfant sur un Fumier , où il passa toute la nuit. Heureusement c'étoit dans la Belle Saison : On le retrouva le lendemain , sans qu'il lui fut arrivé aucun accident.

Cette Aventure le rendit encore plus cher à ses Parens ; mais leur tendresse s'augmentoit à mesure qu'il avançoit en âge. Son Corps formé par les Graces , l'Esprit , la Vivacité jointe à la Douceur , qu'il fit paroître dès son bas âge , le rendirent infiniment aimable. Son Père , qui le destinoit à l'Eglise , le conduisit de bone heure à *Paris* ,

pour y faire ses Etudes. Il fit ses Humanités au Collège de *Clermont*, & sa Philosophie au Collège d'*Harcourt*. Ses heureuses dispositions s'y montrèrent de la manière la plus brillante.

La Philosophie de *Descartes* étoit alors proscrite dans toutes les Ecoles du Roiaume, & on n'y devoit enseigner que celle d'*Aristote*. Cependant l'Abé de *Polignac*, malgré le Professeur sous qui il étudioit, se mit au fait des Principes de *Descartes*, & il saisit toutes les beautés de sa Philosophie. Son Eloquence déjà formée se manifestoit par mille traits. Il soutint dans des Thèses les deux Philosophies en deux jours consécutifs. Le succès de ce double Acte public fut des plus éclatans : Les Systèmes de *Descartes* & d'*Aristote* y parurent dans leur plus beau jour ; & le Répondant montra tant d'équité, de retenue & de savoir qu'il reçut des Eloges des deux Partis. Les Thèses de Theologie qu'il soutint en Sorbone l'Année 1683. lui firent pareillement un honneur infini.

Tant de belles Connoissances, dont l'Abé de *Polignac* savoit parler sans ostentation & avec grace, se firent admirer & lui gagnèrent l'estime de tout ce qu'il y avoit de plus distingué par le Mérite & par la Naissance. Le Cardinal de *Bouillon* fut des premiers

miers à lui en donner des marques : Il le mena à Rome en 1689. après la mort d'INNOCENT XI. & le fit entrer avec lui dans le Conclave. Non seulement, il fut employé à l'Élection du Pape ALEXANDRE VIII. mais aussi dans l'Acomodement des Diférens qui règnoient alors entre la France & la Cour de Rome.

Ces Diférens avoient été poussés fort loin & n'étoient pas aisés à pacifier. L'Abé de Polignac, qui à l'âge de 28. Ans s'étoit acquis beaucoup d'estime & de crédit dans Rome, y fut employé utilement. ALEXANDRE VIII. l'un des meilleurs Esprits de son Siécle, qui avoit souvent des Conférences avec le jeune Négociateur, disoit de lui : *Je ne fais comment il fait, il ne me contredit jamais, il est toujours de mon Avis, & cependant c'est ordinairement le sien qui prévaut.*

Les Articles de l'Acomodement étant réglés, l'Abé de Polignac retourna en France, pour les proposer au Roi. LOUIS XIV. lui rendit alors un témoignage, contraire en aparence à celui du Pape, mais qui ne peignoit pas moins bien son caractère : *Je viens, dit-il au sortir d'une Audience qu'il lui avoit donnée, d'entretenir un Home, & un jeune Home, qui m'a toujours contredit, & qui m'a toujours plû.* En éfet, & c'est

une Réflexion de Mr. de Mairan, M. le Cardinal de Polignac garda toujours sa Politique & tout son Art, pour traiter avec les autres Princes, & n'employa jamais que la candeur & son zèle pour le Bien de l'Etat, en parlant à son Roi.

En 1693. l'Abé de Polignac fut envoyé auprès de Jean Sobieski, Roi de Pologne, en qualité d'Ambassadeur de S. M. T. C. La Santé de ce Prince étoit chancelante, & le Ministre de France fut chargé d'éloigner de la Succession au Trône tout Ennemi du Nom François. Ne trouvant pas des dispositions favorables pour faire élire un des Princes Cadets de la Maison Sobieski, comme ses Instructions le portoient, l'Abé de Polignac travailla à faire tomber la Couronne de Pologne sur la tête d'un Prince de la Maison de France. Sobieski étant mort en 1696. le Ministre François tâcha de faire réussir son Projet, approuvé par LOUIS XIV. Il eut à surmonter les plus fortes oppositions. Auguste, Electeur de Saxe, étoit un Compétiteur redoutable : Il se présentoit sur la Frontière à la tête d'une puissante Armée ; il promettoit mille avantages à la République, & répandoit ses largesses dans son sein. Malgré ces obstacles l'Abé de Polignac parvint à faire élire & proclamer Roi de Pologne le Prince de C O N T I. Pour  
soute-

soutenir cet Ouvrage , il falloit faire passer en *Pologne* les Somes que l'Ambassadeur avoit demandées. Elles y arrivèrent trop tard. La Guerre retarda aussi le Voïage du Prince : Quand il débarqua à l'Abaie d'*Oliva* , il n'étoit plus tems , & il fut obligé de se rembarquer. L'Abé de *Polignac* se retira aussi. Il demeura quelque tems à *Stettin* ou aux environs , & il ne retourna en France qu'au comencement de 1698. Il perdit tous ses Equipages & tous ses Meubles , qui lui furent enlevés par les *Dantzikois*. A son arrivée le Roi lui comanda de se retirer dans son Abaie de *Bonport*. Rendu à lui même par cette Retraite , il composa son Poëme de *l'Anti - Laocrée*.

CHARLES II. Roi d'*Espagne* étant mort sur la fin de 1700. & ayant déclaré PHILIPPE Duc d'*Anjou* , Héritier de la Monarchie d'*Espagne* , l'Abé de *Polignac* profita de cette occasion pour écrire à LOUIS XIV. Il lui disoit : SIRE , *Si les Prospérités de V. M. ne mettent point fin à mes malheurs , du moins me les font elles oublier.*

L'Abé de *Polignac* fut rapellé en 1702. & il reparût à la Cour avec plus d'éclat que jamais. Mr. de *Mairan* fait là-dessus une Réflexion judicieuse & très bien placée : *La disgrâce , dit-il , jette je ne sai quoi de brillant sur les grandes Vertus & les Qualités émi-*

éminentes, soit par le contraste des choses qui devoient si peu être ensemble, soit qu'elle épure les unes & qu'elle ajoute aux autres. . . .

En 1706. le Roi le nomma Auditeur de Rote. Ce Tribunal est en grande considération à Rome. Douze Prélats y décident souverainement des Matières Bénéficiales & souvent même des Affaires Civiles qui y sont portées par Appel. Cette Place l'engagea d'étudier à fond le Droit Civil & Canonique, & sa réputation s'acrût beaucoup par ce nouveau Titre. Le Cardinal *de la Trémoille*, Chargé des Affaires de la Cour de France, le fit entrer dans plusieurs Négociations délicates, & cette Eminence lui faisoit honneur auprès du Roi de leur heureux succès, tandis que l'Abé *de Polignac* écrivoit de son côté que ce succès étoit entièrement dû au crédit & à l'habileté du Cardinal de la *Trémoille*

En 1710. l'Abé *de Polignac* fut nommé second Plénipotentiaire aux Conférences de *Gertruidenberg*, & quelque'infructueuses qu'elles fusse t, la sagesse & la fermeté de ce Ministre n'en fut pas moins estimée. Dans un Mémoire qu'il fit parvenir au Roi, il fit conoitre par de très fortes raisons qu'il faisoit courir les plus grands risques & braver les plus fâcheux Evénemens, plutôt que de restituer la Monarchie d'Espagne ,  
que

que les Alliés demandoient, avec des circonstances encore plus dures que la restitution même. C'est-ce qui engagea le Roi à rappeler ses Plénipotentiaires. Les Armes de France furent ensuite plus heureuses, & la Paix se traita à *Utrecht* en 1712. & 1713. à des Conditions plus avantageuses pour cette Couronne. Mr de *Polignac* fut encore un des Plénipotentiaires du Roi dans ce Congrès. Il fut créé Cardinal le 18. Mai 1712. mais déclaré seulement le 30. Janvier 1713. & la même Année il obtint la Charge de Maître de la Chapelle du Roi.

Sur la fin de 1718. pendant la Régence, M. le Cardinal de *Polignac* eut ordre de se retirer dans son Abaïe d'*Anchin*; mais il fut rapellé à la Cour en 1721.

En 1724. après la mort d'INNOCENT XIII. le Cardinal de *Polignac* se rendit à *Rome*, pour l'Élection de BENOIT XIII. Il y demeura huit-Ans chargé des Affaires de France. Come il s'agissoit principalement alors de Matières de Doctrine, dit *Mr. de Maïran*, il y emploïa tout ce que son zèle & ses talens conciliateurs étoient capables de lui inspirer, tant pour la pureté de la Foi, que pour la Paix de l'Eglise.

Au comencement de 1726. il fut nommé à l'Archevêché d'*Auch*. Il revint en France au Mois de Juillet 1732. & six Mois après son

son retour LOUIS XV. le fit Comandeur de l'Ordre du St. Esprit, où il avoit été associé dès l'Année 1728.

Mr. de Mairan finit ici l'Histoire de Mr. le Cardinal de Polignac, en qualité d'Homme public. Il le fait considérer ensuite, dans l'Homme particulier, come un Philosophe sublime, orné de tout ce que la belle Littérature a de plus excellent.

Il avoit été reçu à l'Académie Française en 1704. à l'Académie des Sciences en 1715. & à celle des Belles-Lettres en 1717. Il fréquentoit assidûment ces Académies : *Personne*, dit Mr. de Mairan, *n'honora jamais nos Assemblées d'une assiduité plus flatteuse ; Personne n'y fut jamais plus attentif, soit pour y puiser, soit pour y répandre des lumières. . .*

L'Auteur de cet Eloge emploie plusieurs pages à l'Histoire Littéraire de son Héros. Il parle amplement de son *Anti-Lucrèce*, „ C'est, dit-il, un Poème Latin, du nom-  
„ bre de ceux qu'on appelle *Didactiques*, par-  
„ ce qu'ils ont pour but d'enseigner des  
„ Vérités importantes, ou quelque Art uti-  
„ le à la Vie. Il est écrit en Vers héroï-  
„ ques. . . . Il consiste en huit Livres com-  
„ plets, qui sont de mille, douze, ou treize  
„ cents Vers chacun. . . Ce Poème n'a en-  
„ core vû le jour que par les Copies qui  
„ s'en sont échappées dans le Public. . . Il  
avoit

„ avoit été fait pour combattre à Armes pa-  
 „ reilles la Philosophie de *Lucrece* ou d'*Epicure*.  
 „ Voici l'ocasion de cet Ouvrage. ” En  
 „ revenant de *Pologne*, M. le Cardinal de  
 „ *Polignac* s'arrêta quelque tems en *Hollande*.  
 „ Il y eut plusieurs Entretiens, plusieurs  
 „ Disputes avec le fameux *Baile*, dont le  
 „ Dictionnaire critique paroissoit depuis peu.  
 „ On fait de quelle manière les Arguments  
 „ d'*Epicure*, de *Lucrece* & des *Sceptiques* con-  
 „ tre les Vérités les plus importantes de la  
 „ Religion & de la Morale, ont été célé-  
 „ brés & mis en œuyre dans ce Dictio-  
 „ naire. . . . Dès lors Mr. le Cardinal de *Pol-*  
 „ *ignac* forma le Projet de les réfuter. ”  
 C'est-ce qu'il a exécuté dans ce Poëme.

„ L'Auteur, continue Mr. de *Mairan*, em-  
 „ ploie tout ce que la Poësie a de plus subli-  
 „ me & de plus pathétique pour faire gouter  
 „ ce que la saine Philosophie a de plus  
 „ consolant. Ici il foudroie le Vice, la il  
 „ peint avec amour des Vertus, dont sans  
 „ le savoir il étoit le Modele. L'Homme dans  
 „ son état naturel, vile & imperceptible par-  
 „ tie de l'Univers, environé d'Elémens qui  
 „ concourent à le détruire, ataqué par les  
 „ semblables, en proie aux Bêtes féroces,  
 „ sans ressource dans ses Maux, sans apui  
 „ dans ses Adversités, c'est là l'Objet que  
 „ nôtre Poëte Philosophe présente à l'Ho-  
 me

„ me même , pour lui faire desirer un Pro-  
 „ tecteur , & pour le rendre attentif à des  
 „ preuves qui vont le convaincre qu'il en  
 „ a un , le plus sage & le plus puissant de  
 „ tous , l'Auteur même de la Nature. De  
 „ semblables Préliminaires sont le sujet du  
 „ I. Livre Les suivans ont aussi pour but ,  
 „ mais sous d'autres aspects , de préparer  
 „ les Voies qui conduisent à la grande Vé-  
 „ rité , qu'on ne trouvera traitée que dans le  
 „ VII. & VIII. Livre... Cette Vérité est l'exis-  
 „ tence d'un premier Etre intelligent, & juste  
 „ Rémunérateur... La Matière au reste est  
 „ purement philosophique & traitée come  
 „ elle auroit pû l'être au milieu d'*Athènes* &  
 „ dans le Portique, si l'on y avoit connu les  
 „ Méditations de *Descartes*, ou si l'Esprit  
 „ humain y avoit été plus âgé de deux mille  
 „ Ans...

„ Le Vuide, l'Espace éternel & infini,  
 „ parsemé d'Atomes ou Corpuscules indivi-  
 „ sibles, qui s'y meuvent par eux mêmes,  
 „ & dont la rencontre fortuite produit tous  
 „ les divers Phénomènes de l'Univers; les  
 „ diverses tendances de ces Atomes vers  
 „ tels ou tels Points de l'Espace; le Hazard,  
 „ ce mot vuide de sens, & donné pour Mai-  
 „ tre du Monde, sont autant de Monstres  
 „ qu'il falloit abatre, & que le Poëte frappe  
 „ de tous les coups qui leur furent jamais  
 „ por-

», portés & de nouveaux encore... Le Car-  
 », tésianisme le plus rigide brille dans le  
 », développement de ces Questions, qui éxi-  
 », gent une clarté & une précision toute par-  
 », ticulière...

», En traitant ces importantes Matières,  
 », l'Auteur a sù y amener presque tout ce  
 », que la Physique, la Cosmographie & l'Hif-  
 », toire naturelle offrent de plus remarqua-  
 », ble; y décrire les Arts mécaniques les  
 », plus ingénieux ou les plus utiles; y faire  
 », entrer la Fable; y rapeller l'Histoire, &  
 », toujours avec une élégance qu'on ne trou-  
 », ve que dans *Virgile*, ou dans ce même  
 », *Lucrece*, dont nôtre Poëte s'est déclaré  
 », l'Antagoniste...

L'Auteur du Poëme traite aussi de l'Ori-  
 gine du Mouvement; de la spiritualité de  
 l'Ame, de sa distinction d'avec le Corps,  
 de la simplicité & de l'unité de son Etre,  
 qui la rendent indestructible à tout Agent  
 naturel; de l'Ame des Bêtes &c. Mr. de  
*Mairan* dit qu'il n'a vû nulle part un stile,  
 qui, à l'élégance & à la noblesse, joigne tant  
 de clarté, si ce n'est peut être dans *Virgile*.

Le Monde Savant s'empressa d'obtenir  
 la Lecture ou des Copies de ce Poëme,  
 aussitôt après sa naissance. Il fit grand bruit  
 à la Cour. Madame la Duchesse du *Maine*  
 se le fit traduire verbalement par l'Auteur.  
 Mr.

Mr. le Duc du *Maine* mit par écrit une Traduction du premier Livre. M. le Duc de *Bourgogne*, Père de *LOUIS XV*, voulut avoir des Conférences avec M. le Cardinal sur son Poème. *LOUIS XIV.* aiant désiré d'en conoitre particulièrement toutes les beautés, cela engagea M. le Duc de *Bourgogne* à en traduire, au moins la plus grande partie.

Il y a divers autres Ouvrages Latins & François de M. de *Polignae*, tant en Vers qu'en Prose. Tels sont divers Morceaux qui rouloient sur des Matières Philosophiques, des Harangues, des Plaidoiers, des Mémoires, & sur tout un nombre prodigieux de Lettres, parmi lesquelles il s'en trouve plusieurs, qui peuvent passer pour des Chefs-d'œuvre de Politique & d'Eloquence.

Mr. de *Mairan* n'oublie pas de faire honneur à M. le Cardinal de son Erudition, & de son Goût pour les Beaux Arts, qui ont parû sur tout dans la belle Collection d'Antiques, Marbres, Porphires, Bronze, Statües, Bustes, Bas-reliefs &c. qu'il avoit en particulier ramassés à *Rome*, avec une Dépense considérable, & dont S. M. le Roi de Prusse a fait tout récemment l'aquisition.

Pour finir l'Extrait d'un Eloge dont la beauté & la richesse des Faits & des Matières qu'il renferme nous a entraîné au de là de ce que nous nous étions proposé, nous

raporterons encore quelques traits du Caractère de Mr. le Cardinal de *Polignac*, en nous servant des propres termes de M. de *Mairan*.

„ Sa Conversation étoit douce, amusante & infiniment instructive. . . . aiant frappé, pour ainsi dire, aux bornes de l'Esprit humain, considéré par tous ses côtés. Le son de sa Voix & la grace avec laquelle il parloit & prononçoit sa Langue, achevoient de mettre dans son Entretien une espèce de charme, qui alloit presque jusqu'à la séduction. L'Universalité de ses Connoissances s'y montroit, mais sans dessein, ni de briller, ni de faire sentir sa supériorité. Il étoit plein d'égards & de politesse, pour ceux qui l'écoutoient, & s'il aimoit à se faire écouter, on se plaisoit encore plus à l'entendre, par tout ce qu'il y avoit d'excellens, de curieux & d'utile à recueillir de sa Conversation.

„ Sa Mémoire ne le laissa jamais hésiter. . . . Elle le servoit constamment, & avec tout l'ordre que la méditation peut mettre dans le Discours.

„ Son Eloquence se dévelopoit par degrés, & avançoit toujours sans se hâter; D'abord douce & insinüante; mais pleine de force, en approchant du but. *Cicéron* s'y faisoit sentir avant *Démotbène*. . . .

„ Nous avons de lui plusieurs de ces Re-  
 „ parties heureuses, qui marquent égale-  
 „ ment le coup d'œil vif de l'Esprit, & l'é-  
 „ levation du Cœur.

„ Quelque constant qu'il fut dans ses sen-  
 „ timens, (dans la Dispute) il ne les dé-  
 „ fendoit jamais avec la moindre aigreur.  
 „ Il déduisoit ses Preuves, il exposoit ses  
 „ Objections avec ordre, paisiblement, &  
 „ du ton dont il semble que parleroit la  
 „ Raison même, aiant à s'expliquer ici bas  
 „ par des Organes humains. On pouvoit  
 „ hardiment le contredire, on auroit pû  
 „ même le convaincre, sans déchoir un  
 „ moment de sa familiarité & de sa bien-  
 „ veillance.

„ Il aimoit souverainement sa Nation &  
 „ son Roi... Les Sciences & les Arts,  
 „ les Savans & les Artistes lui étoient chers...  
 „ Il avoit une inclination marquée pour  
 „ l'Agriculture, cet Art utile, si propre à  
 „ nous rapeller les Mœurs Antiques... Il  
 „ s'étoit procuré, tout joignant son Palais,  
 „ un vaste Enclos, où il cultivoit d'excel-  
 „ lens Fruits & des Plantes rares : C'est là  
 „ qu'il se plaisoit à philosopher avec ses  
 „ Amis.

„ M. le Cardinal *de Polignac* étoit un des  
 „ Homes du Monde le mieux fait & de la  
 „ plus grande mine... Je ne fais quoi d'al-  
 „ tier

„ tier caractérisoit ses traits , une noble har-  
 „ dieffe sembloit les animer ; mais il ne pre-  
 „ noit pas plutôt la parole , qu'à cette mi-  
 „ ne imposante succédoit un air de bonté &  
 „ de douceur , qui inspiroit la confiance  
 „ avec le respect. Son Ame étoit alors vé-  
 „ ritablement peinte sur son Visage : Ame  
 „ grande , généreuse , & tranquile , qui a  
 „ toujourns usé libéralement des ses Trésors,  
 „ ainsi que des Biens de la Fortune , sans  
 „ les compter , & presque sans les conoitre.

Cet Illustre Cardinal fut ataqué d'Hydro-  
 pisie vers le milieu du Mois d'Octobre 1741.  
 & il mourut le 20. Novembre de la mê-  
 me Année , âgé de 80 Ans. „ Il conser-  
 „ va , dit Mr. de Mairan , toute sa Raison  
 „ dans le cours de sa Maladie ; il jouit de  
 „ toutes ses Lumières jusqu'au dernier sou-  
 „ pir , & ses Lumières furent acompagnées  
 „ de tous les sentimens qu'elles étoient ca-  
 „ pables de faire naitre , & qui ne l'avoient  
 „ jamais abandoné.



# LE VENT ET LE MOINEAU.

## F A B L E.

**V**ous courés, rien ne vous arête  
Disoit au Vent certain Moineau;  
Tout effort qui nous est nouveau,  
Bientôt nous fait tourner la tête.  
Pour vous, quand du Palais g'acé des Aquilons,  
Vous quittés les Grottes profondes,  
D'abord fendant les Airs, & franchissant les Monts,  
Vôtre éfort fait mugir les Ondes:  
Vous retardés souvent la Course des Ruisseaux,  
Et par vous la terreur saisissant les Troupeaux,  
L'on voit leurs Cohortes timides  
Rentrer confusément sans Bergers & sans Guides,  
En poussant leurs foibles Agnaeux.  
Des plus obscurs Reduits vous percés la retraite,  
Et dans les plus épais des Bois,  
Les Chênes les plus forts, les Sapins les plus droits  
Sont contraints de baisser la tête.  
De nos Jardins fleuris, vous chassés les Zéphirs,  
Qui voiant désoler l'objet de leurs desirs  
Portent loin de vôtre conquête  
Le bruit touchant de leurs soupirs.  
Mais quoi! dans un instant, le Chinois, le Numide  
Sentent vôtre Soufle rapide.  
L'un regrète à Madrid ses charmans Abrisseaux,  
Le Batave éperdu voit briser ses Vaisseaux,  
Tandis que dans Paris le Curieux déplore  
Et les Dons de Pomone & les Présens de Flore.  
— Que j'envirois du moins en vos Exploits divers,  
— Cct Art de voler au bout de l'Univers!  
Vous cessérés bientôt, dit le Vent, de vous plaindre,

( Car

[ Car souvent l'on se plaint à tort , ]

Je ne fais aucun pas qu'on n'ait soin de contraindre,  
Et jamais je ne suis l'Arbitre de mon sort.

Quand par une force majeure,  
Qui me retient long-tems dans ma sombre Demeure,

Je suis lancé du haut des Airs ;  
Eole m'imprimant sa force & sa colère,

Malgré moi je fonds sur la Terre,  
Quand je voudrois au plus m'écarter sur les Mers.

Souvent quelque riante Plage  
M'offre chemin faisant ses innocens Apas,

Et j'y fais un cruel ravage,  
Ne voulant qu'y porter mes pas,

Que la Grandeur est importune,

Lors qu'on est acablé du poids de sa Fortune ;

Et qu'on voudroit vivre pour soi !

En tous lieux je crains de paroître,

Sûr de porter par tout l'écroi ;

Et soumis toujours malgré moi

A cette nécessité d'être

Le Ministre forcé d'une sévère Loi.

Le Bien que toujours je desiré,

Ce Calme précieux s'enfuit à mon aspect,

Et le fracas auquel on porte du respect

Est ce dont justement en volant je soupire :

Outre que de vapeurs environé toujours,

Il n'est point pour moi de beaux jours.

Vous n'avez pas sujet d'envier ma puissance ;

Dans ma plus grande violence,

Dans mes plus fiers accès, cinq ou six Goutes d'Eau,

Viennent me reduire au Tombeau.

Vous sçavez le Dicton vulgaire,

Petite Pluie abat grand Vent :

Ainsi finit le plus souvent

Tout l'éclat que j'avois crû faire.

Pour vous, Moineau, vôtre sort est charmant,

Une paisible destinée,

## 102 JOURNAL HELVÉTIQUE

Vous permet de voler chaque jour de l'Année,  
De baiser chaque instant l'Objet de vos Amours,  
D'employer la chaleur des Jours  
A folâtrer dans la Feuillée,  
Tantôt jouant dans la mêlée  
D'une foule de vos Egaux,  
Et tantôt à la dérobée  
Dormant dans le fond des Ormeaux.

Vous trouvez en tous lieux une Compagne aimable,  
Toujours vive, toujours traitable;  
Et ne comptés vous pas entre vos agrémens  
D'être le plus chaud des Amans?  
A ce prix tout vous est facile,  
Et durant le Temps orageux  
Le moindre Arbre, le moindre Creux,  
Vous offre un doux & sûr Azile.

Pour moi, je vous l'ai dit, nne Pluie, un peu d'Eau,  
Ce qu'il en pourroit dans un sçeau,  
Vient m'arracher nne victoire.  
Tel est le destin des Héros,  
Un rien dans les Combats ose flétrir leur Gloire,  
Et dans les douceurs du repos  
Il n'est ni Mirthe, ni Pavos  
Qui ne ternisse leur mémoire.

L \* \* \* \* \*

## A V I S L I T E R A I R E.

**M**essieurs les Auteurs du *Journal des Savans de Paris* dans le Mois de Mai 1742. p. 956. ont donné une Indication du *Traité des Pétrifications* imprimé cette Année chez Briasson, & ils en promettent un Extrait plus détaillé. Ces Messieurs avancent que M. BOURGUET, Professeur en Philosophie à Neuchâtel, est l'Auteur de cet Ouvrage : Ce qui est vrai par rapport aux Pièces qui sont désignées à la fin par la Lettre B. Mais come il seroit fâché qu'on lui fit honneur du Travail d'autrui, nous somes chargés de déclarer que les deux Pièces désignées par la Lettre C. ont pour Auteur Mr. P. C. Théologien de ce Pais ; & qu'un autre Théologien de Suisse, Ami du Graveur, a composé la Pièce qui concerne l'Arrangement des Fossiles, de même que les Indices ou Tables, ensuite des Matériaux qui lui ont été fournis par M. Bourguet.

## E N I G M E.

**D**Ans une Province de Grece,  
 J'ai règné sans porter la qualité de Roi,  
 Cinq Membres c'est mon tout, & je renferme en moi  
 Le plus beau Nom que je conoisse,  
 Ce que tu es Lecteur, ce qu'un autre est pour toi.  
 De l'Anagramme enfin, si nous suivons la Loi,  
 Je suis un mot d'une autre espèce,  
 Le nom d'un Prince, qui, je crois  
 Avoit d'un Home le minois,  
 Et qui, dès sa tendre Jeunesse,  
 Portoit ce qui n'est pas dans l'Home un bel atrait,  
 Mais qui d'un Animal peut finir le Portrait.

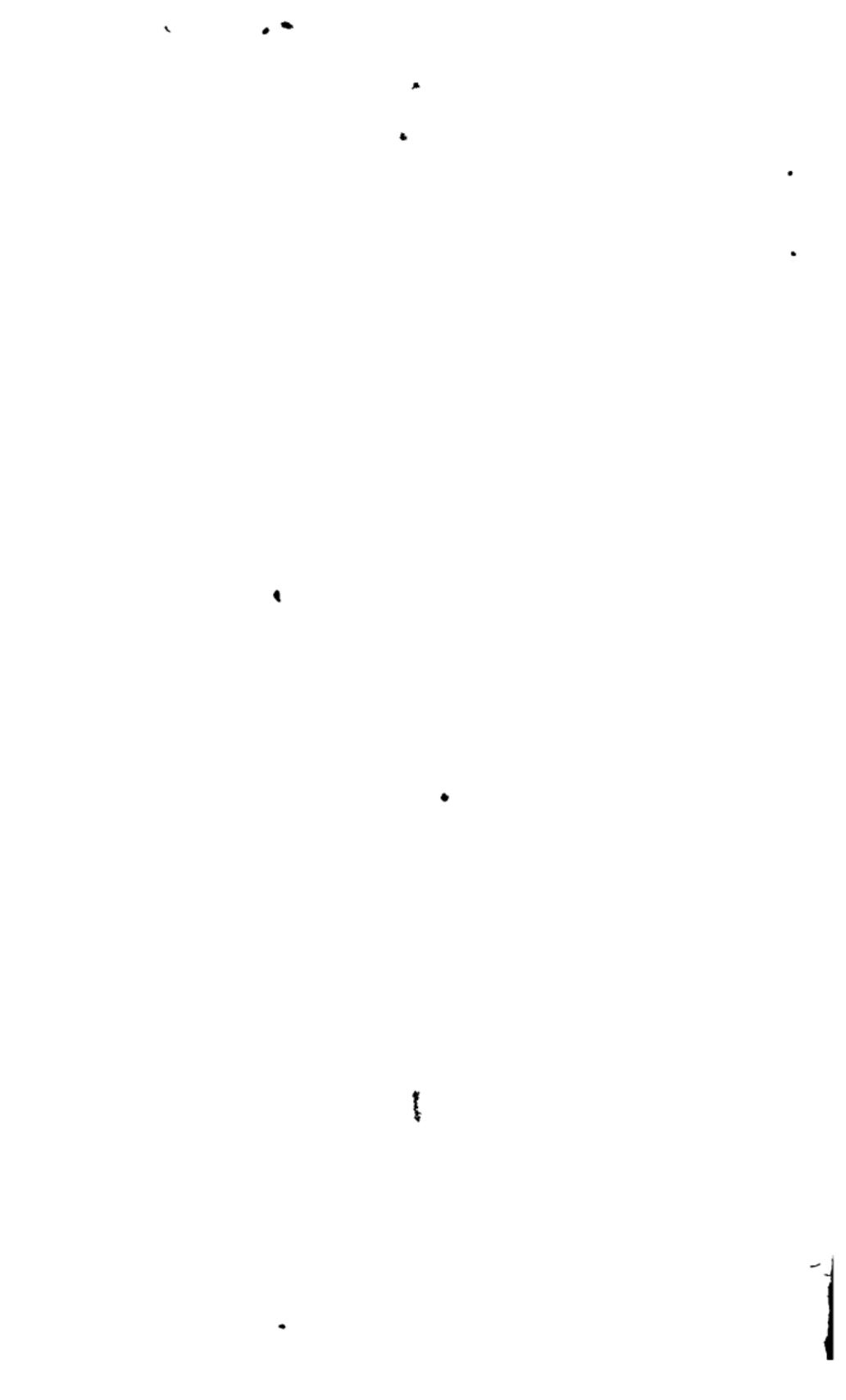


## T A B L E.

<i>IV. Lettre sur le Culte des Dieux d'Égypte à Rome.</i>	3
<i>Anecdotes sur la Pluie &amp; sur le Tonnerre</i>	22
<i>Suite de l'Essai sur l'Origine &amp; l'Utilité des Langues.</i>	45
<i>Lettre à l'occasion d'une Cause matrimoniale intéressante.</i>	66
<i>Questions curieuses sur les Vers qui se forment dans les Cerises &amp;c.</i>	74
<i>Lettre de M. de Voltaire à S. M. le Roi de Prusse.</i>	78
<i>Eloge de M. le Cardinal de Polignac, par M. de Mairan.</i>	81
<i>Le Vent &amp; le Moineau, Fable.</i>	100
<i>Avis sur le Traité des Pétrifications.</i>	103
<i>Enigme.</i>	103

## E R R A T A    D E    J U I L L E T.

Page 30. L. 28. Sens arbitraires, lisés, sons arbitraires.  
P. 33. L. 21. Come est sans doute, lisés, Come elle est  
P. 93. Paragr. 3. au lieu de ces mots : „ Scaliger, qui en  
„ général estimoit peu les Odes d'Horace, disoit de celle  
„ ci & de la IIIe. du III. Livre: lisés, Scaliger, qui en  
„ général estimoit peu les Ouvrages d'Horace, disoit de  
„ cette Ode & de la IIIe. du IV. Livre &c.



Pices de M. S. D. C.  
May Dialogue La Glace  
et le verre p. 54.  
August Le vent et le Moins  
fable - p. 100.